

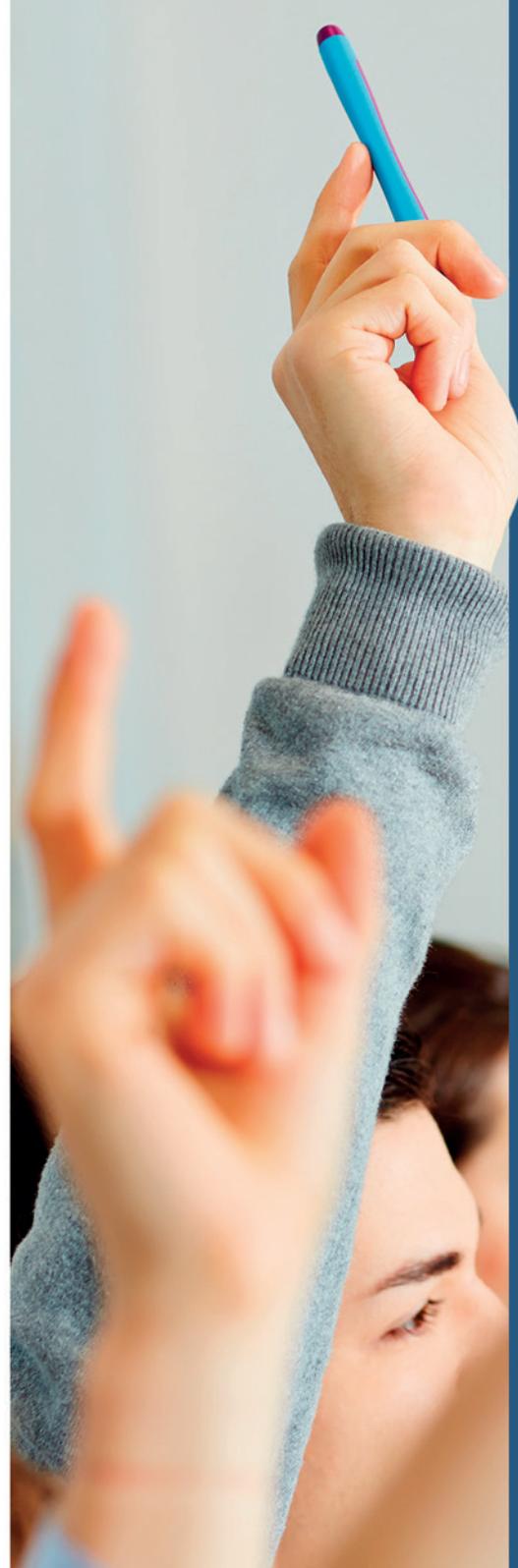
# NOUVELLES DES CORDELIERS



LES CORDELIERS  
— ENSEMBLE SCOLAIRE —

N° 1 • Décembre 2017

---



# SOMMAIRE

- PAGE 4**      **REGARD : DANS L'ÉPREUVE « AIMER LA VIE »**  
Conférence de Martin STEFFENS, entendu à Lourdes lors du pèlerinage des Rosaïres
- PAGE 6**      **LA DYSLEXIE : UN DES TROUBLES DE L'APPRENTISSAGE**  
Vers une vraie prise en charge dans l'établissement
- PAGE 10**     **LET'S GO TO DEVON !**  
Projet d'un EPI au collège avec l'anglais au cœur
- PAGE 12**     **LE NUMÉRIQUE AU LYCÉE**  
Apprendre et former aux usages intelligents des outils
- PAGE 18**     **RETRAITE À L'ABBAYE DE NOTRE DAME DE TIMADEUC**  
Premier projet audacieux en Terminale
- PAGE 20**     **NOS ÉLÈVES AU SERVICE « D'UN ENFANT DANS LA VILLE » À DINAN**  
Le lycée professionnel D. Savio partenaire de la 16<sup>ème</sup> édition
- PAGE 22**     **« LA CORDÉE DE LA RÉUSSITE RANCE-EMERAUDE »**  
Aide à l'orientation post-Bac entre les lycées et les étudiants du Pôle Sup.
- PAGE 26**     **LA VIE À L'ÉCOLE : PALMARÈS 2017**
- PAGE 30**     **BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES**
- PAGE 42**     **EN BREF**

# ÉDITORIAL



Philippe GERBEL  
Directeur de l'Ensemble Scolaire  
Les Cordeliers

Chers parents, chers élèves,  
Chers professeurs et personnels,  
Chers amis,

Vous allez découvrir cette formule rénovée de « **Nouvelles des Cordeliers** ». Désormais, deux fois par an, l'école viendra à vous grâce à ce document.

Je remercie chaleureusement l'**Association des Anciens Elèves des Cordeliers** qui a accepté cette transformation d'une publication qui était la sienne. Je remercie Alain ROBERT, Christophe RAGOT et Céline FRÉRET pour leur travail respectif dans la mise en œuvre de ce livret.

« **Tradidi quod et accepi** ». Je cite souvent cette phrase extraite de la première lettre de Saint Paul aux Corinthiens parce qu'elle nous rappelle, à nous adultes, notre devoir. Devoir des parents et des éducateurs à l'égard des enfants et des élèves de **transmettre au moins autant que nous avons reçu**. Devoir d'une maison comme la nôtre de transmettre aussi ce que nous avons reçu de nos prédécesseurs.

**Les Cordeliers, ce sont plus de deux cents ans de tradition enseignante, ce sont des générations de professeurs et éducateurs qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour former les jeunes du pays de Dinan et au-delà. En acceptant d'enseigner aux Cordeliers, nous devenons les héritiers de ces générations qui nous ont précédées et nous devons, de ce fait, être fidèles à ce qu'elles ont fait. Cet ancrage dans la tradition ne veut pas dire que nous nous enfermons dans la nostalgie. Au contraire, avec les pieds**

solidement ancrés dans nos racines, nous nous tournons vers l'avenir avec confiance pour former, avec les moyens d'aujourd'hui, les jeunes de demain. C'est ce que vous découvrirez au fil de ces pages.

« **Ut unum sint** ». Que tous soient un. Cette parole de Christ rapportée au chapitre 17 de l'Évangile de Jean résonne particulièrement dans notre Institution. Les Cordeliers sont aujourd'hui le rassemblement du site historique du Centre-Ville, du site de la Victoire et du site D. Savio afin de **proposer aux familles une offre de formation la plus large et la plus adaptée possible aux besoins d'aujourd'hui**.

« **Evangelii nuntiandi** ». L'exhortation du pape VI en 1975 : « **annoncer l'Évangile** » est plus que jamais d'actualité. On m'objectera que tous les élèves, toutes les familles ne viennent pas chercher cela aux Cordeliers. C'est juste, mais le Christ lui-même ne s'est pas d'abord adressé aux pharisiens et aux docteurs de la Loi. Il est allé vers les hommes les plus éloignés, les périphéries comme dit le Pape François. Et il n'est pas allé chercher ses apôtres parmi les meilleurs. Pensez donc un renégat, des peureux, un traître... Ils n'étaient pas les meilleurs au départ mais le Christ a su les faire devenir les meilleurs et il a même su pousser l'humilité jusqu'à accepter l'échec avec l'un des siens (Judas). Alors comme école catholique, **ayons l'audace de faire comme le Christ, prenons nos élèves comme ils sont, avec l'ambition qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes mais faisons-le avec l'humilité qui sied à cette belle mission**.

**Bon et Saint Noël à tous, Bonne et Sainte Année 2018**

Philippe GERBEL  
Chef d'établissement

# REGARD : DANS L'ÉPREUVE « AIMER LA VIE »

CONFÉRENCE DE M. STEFFENS, ENTENDU À LOURDES LORS DU PÈLERINAGE DES ROSAIRES



Martin STEFFENS  
Professeur de Philosophie

*Un groupe de lycéens de Première et d'étudiants de BTS, volontaires, a accompagné les malades lors du pèlerinage du Rosaire au 3 au 8 octobre dernier. Madame Marie-Jo BERTHELOT, adjointe en pastorale dans l'établissement et Monsieur Christophe RAGOT, directeur adjoint étaient avec eux. Ce pèlerinage leur a permis de vivre une belle expérience*

*humaine, avec ceux qui souffrent dans leur corps. Ils ont pu assister à divers offices, célébrations et conférences. L'une d'entre elles, sur la question de l'épreuve, donnée par Martin STEFFENS, professeur agrégé de philosophie, les a particulièrement marqués. Nous en retraçons ici un résumé.*

Martin Steffens, né en 1977, est un professeur de philosophie. Il est notamment spécialiste de la philosophe Simone WEIL. Agrégé de philosophie, Martin STEFFENS est professeur de philosophie en khâgne. Auteur de plusieurs ouvrages dont « *Petit traité de la joie, consentir à la vie* », « *La vie en bleu* » et « *Rien que l'amour : repères pour le martyr qui vient* ».

*« Aimer la vie au cœur de son épreuve, déceler ce qu'elle porte en elle de sens : c'est ce qui n'est pas d'abord possible. Car si cela l'était, l'épreuve n'en serait pas une. L'épreuve nous met au contact de l'impossible. A cause d'elle, quelque chose crie en nous : « Je n'en peux plus » ; « Je ne m'en sortirai pas » ; « Je suis foutu ». Dans la Bible, Rachel, ayant perdu ses fils, refusait d'être consolée. Job, malade et endeuillé, affirmait que sa tristesse pesait davantage que le sable de toutes les mers. Ce ne sont pas là de vaines plaintes : dans l'épreuve, nous perdons le pouvoir qu'on avait sur sa vie, nous perdons pied. L'épreuve n'est jamais d'abord bonne et belle. Certes, les sages nous diront que l'épreuve éduque, et qu'en*

*ceci elle est souhaitable. Mais l'épreuve que nous nous souhaitons ou celle que, comme les stoïciens pour s'endurcir, nous nous donnons, reste taillée à notre propre mesure. Au contraire, l'épreuve véritable est incommensurable à notre vie, à nos envies, à notre désir. Comme l'écrit Simone WEIL : « Vaincre un obstacle qu'on s'est posé à soi-même, ce n'est point vaincre un obstacle - il n'y a d'obstacle que rencontré ». Par essence, l'épreuve tombe mal : elle nous fait mal en nous tombant dessus, et elle n'arrive jamais au bon moment. Plus positivement, cela signifie que c'est pour la vie et pour la joie, non pour l'épreuve qui les défigure, que nous sommes faits. Mais faut-il pour autant fuir toute épreuve ? Ma vie doit elle se passer dans la crainte d'un malheur qu'il faudrait toujours éviter ?*

*Non, car ce serait fermer la vie sur elle-même : ce serait l'empêcher d'être pleinement vivante. Paradoxalement, l'épreuve, qui agresse la vie, est en même temps le signe que nous sommes en vie. Certes, nous ne souffririons pas de la douleur si notre corps était de pierre. Mais il est plus beau d'être de chair, sensible à la caresse du vent ou de l'être aimé, comme à la douleur que le sort nous inflige parfois. De même, la perte ne nous ferait pas de mal si notre cœur avait appris à s'endurcir assez pour devenir indifférent (de cette sage indifférence que les Grecs nommaient « ataraxie ») : mais n'est-il pas plus beau d'aimer, de s'ouvrir et de s'offrir à la vie, au risque de souffrir ? Enfin, ni le mal ni l'injustice ne nous atteindraient plus si nous apprenions à nous résigner. Pourtant le mal et l'injustice, il est plus beau de ne jamais s'y faire, et d'en souffrir toujours.*

*Je n'ai jamais oublié, petit, ce camarade un peu gros qui avait eu la mauvaise idée d'arriver en cours d'année, et de l'autre coin de la France en plus. Assez rapidement il était devenu le bouc émissaire de la classe. Je me souviens de mon désir d'intervenir, de prendre sa défense, de dire quelque chose.*

*Et de ma peur, en face, de ma peur de devenir, comme lui, le souffre-douleur. Un cri, donc, restait dans ma gorge. Un beau geste collait au fond de mes deux poches, à l'âge où l'on se rêve courageux, défenseur de l'opprimé. Un soir, en rentrant de l'école, je m'en ouvrais à ma mère. Des larmes plein les joues. Elle eut ces mots que je n'ai pas oubliés : « Tu sais Martin, tu en souffres, ce n'est pas rien. C'est déjà quelque chose. » Souffrir du mal : un premier pas hors du mal...*

*Un point de départ, donc ? Ce n'est pas encore le bien, mais « c'est déjà quelque chose ». Comme s'il fallait que je la soigne, cette blessure du mal qu'on fait, et du bien qu'on n'arrive pas à faire. Comme si, un jour, par cette blessure, un autre homme allait m'être confié, avec les forces suffisantes, cette fois, pour prendre sa défense. Soigner la blessure pour qu'elle demeure toujours ouverte. Ma mère me disait en quelque sorte : Martin, n'oublie pas de souffrir.*

*Mais que faire si, d'une part, l'épreuve n'est jamais désirable comme telle mais si, d'autre part, il n'apparaît pas non plus désirable de se couper de la vie en vue de ne plus souffrir ? Il faut introduire l'élément du temps : la joie de l'épreuve n'est pas d'abord possible ; mais cela ne signifie pas qu'elle ne le soit jamais. La souffrance nous demande de la patience, c'est-à-dire, non pas de ne pas souffrir de l'épreuve, mais de lui laisser le temps de nous dire dans quel sens, nouveau, elle aura reconfiguré notre vie. Etre patient, c'est tenir bon, comme l'on tient une promesse : c'est poser un acte de fidélité envers la vie.*

*Alors un jour, il nous apparaîtra que ce que nous avons perdu, à cause de l'épreuve, c'est ce qui nous a été donné. On ne peut recevoir que ce qui ne nous appartient pas : en nous dépouillant violemment de notre vie, l'épreuve nous apprend à la recevoir mieux, à la recevoir, pour la première fois peut-être, comme un don.*

*Il y aurait donc non pas un sens « à toute épreuve », mais un usage possible de nos grandes et petites épreuves, usage au sens précis où Blaise Pascal demandait, dans sa prière, « le bon usage des maladies ». Dans un texte intitulé « Prière pour demander à Dieu le bon usage des maladies », Pascal exprime en effet son désir que la maladie qui le frappe*

*soit l'occasion de plus grand qu'elle : qu'elle soit accueillie par lui comme cette chose impossible, certes, mais qui rend possible autre chose, d'inattendu et de beau. Il y a ici « usage » au sens précis où l'épreuve, qui ne peut être désirée pour elle-même, peut toutefois devenir un chemin pour une vie plus généreuse, libérée du souci d'elle-même.*

*Faire bon usage de notre épreuve, ce n'est donc surtout pas s'y résigner mais, à un moment quelconque, y consentir, c'est-à-dire : déployer sa vie non plus seulement contre ce qui nous arrive, mais à partir de ce qui nous arrive. Il s'agit de faire du lieu de notre chute un point de départ nouveau. Il s'agit de comprendre, peu à peu, que l'aveu de faiblesse, le « Je n'en peux plus », est peut-être la plus grande des forces : un tel aveu ne nous confie-t-il pas à Celui à qui rien n'est impossible ? Faire usage de l'épreuve, c'est finalement entendre, grâce à elle, ce que c'est que le véritable sens de la vie : non pas réussir ses projets un à un, mais être de plus en plus dépouillé, afin de rencontrer, ultimement, Celui qui, depuis le début, nous attend et nous espère.*

*La vie est un trajet, de la naissance à la mort. Ce trajet a son déroulé : on reçoit d'abord : soins, nourritures, éducation ; on prend ensuite ce qui nous agrée ; par-là, on devient davantage propriétaire de soi ; puis on dépose, on abandonne au fur et à mesure, au bord du chemin, tout ce que nous aurons pris et appris. Tout cela a-t-il un sens ? Un trajet, quel qu'il soit, a un sens s'il y a, au bout du chemin, quelqu'un qui m'attend : s'il est un rendez-vous. Même une promenade, qui n'a pas de but autre qu'elle-même, est un rendez-vous avec le chant des oiseaux, les arbres au bord du chemin, l'orange pourpre des lampadaires. Un trajet a son sens plein si celle ou celui qu'il rejoint, non seulement m'attend, mais m'aime et m'espère. De même avec la vie elle a un sens si, entre la naissance et la mort, se dessine un trajet, se révèle comme un rendez-vous.*

*« Rendez-vous ! » assène la mort, comme au bandit vaincu et cerné par les forces de l'ordre. Il faudra en effet tout perdre, tout rendre, et jusqu'à son dernier souffle. Telle est l'épreuve. Mais puisque c'est au Créateur qu'on se rend, cette terrible injonction, ce « rendez-vous ! », s'entend finalement du rendez-vous : toute notre vie, nous cheminions, nous préparions, chaque jour moins encombrés, l'ultime rencontre ».*

# LA DYSLEXIE, UN DES TROUBLES DE L'APPRENTISSAGE : VERS UNE VRAIE PRISE EN CHARGE DANS L'ÉTABLISSEMENT



Françoise MORIN DI MAGIO  
Professeur de Français  
Référente « dys » sur l'ensemble  
scolaire

*Très sensible au nombre d'élèves de plus en plus nombreux qui souffrent de différents troubles de l'apprentissage (dyslexie, dyspraxie, dysorthographe, dyscalculie...), un groupe de professeurs s'est constitué il y a un peu plus d'un an, afin de se former et de mieux apprendre à gérer les difficultés rencontrées par les enfants et leurs parents.*

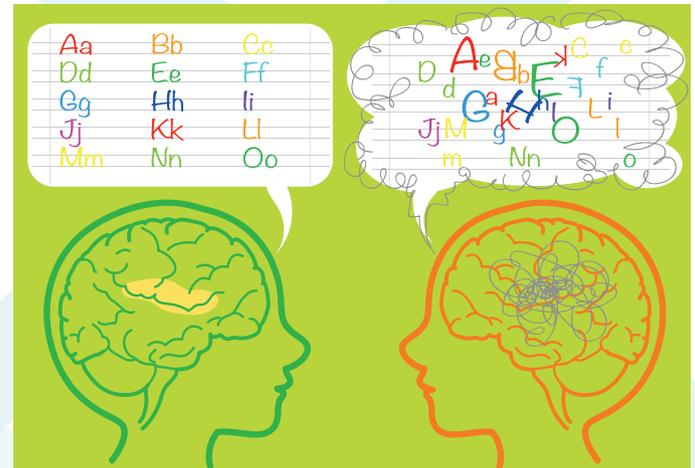
S'il y a une phrase à retenir des différentes interventions et formations, c'est celle-ci : « **Un « dys » c'est quelqu'un qui apprend à lire à chaque fois qu'il lit** ». La dyslexie est un handicap invisible que l'on peut comparer à une cécité verbale. Voici la définition du handicap : « *Constitue un handicap toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de la santé invalidant* ».

La dyslexie, la dyspraxie, la dysorthographe, la dyscalculie sont des troubles durables et persistants, on n'en guérit jamais. A force de persévérance, d'adaptation, les enfants « dys » pourront gagner en vitesse de lecture mais il faut vraiment se rendre compte et accepter le fait qu'ils auront beau apprendre par cœur, il y a des mots qu'ils ne sauront jamais écrire.

Il serait trop long dans cet article de lister toutes les difficultés auxquelles sont confrontés les enfants, mais il est cependant important de savoir qu'ils dépensent

beaucoup d'énergie pour s'adapter, compenser et donc se fatiguent très vite. Ils ne peuvent pas lire et comprendre en même temps, par exemple, il leur faut donc du temps pour déchiffrer et ensuite comprendre. Ils ont également une faible mémoire de travail et ne peuvent pas auto-mémoriser la lecture.

L'enfant « dys » n'a pas non plus intégré l'abstraction de la verticale, d'où l'impossibilité de se représenter une carte en géographie, un schéma en sciences ou en mathématiques.



## UNE PÉDAGOGIE ADAPTÉE

Depuis septembre dernier, grâce à une pédagogie adaptée, des évaluations différenciées, nous avons mis en pratique les idées et conseils reçus pendant nos diverses formations afin de faciliter l'apprentissage de nos élèves.

Nous adaptons tous notre enseignement mais chacun avec des méthodes, des « astuces » différentes. Par exemple, avec une police de caractère (arial 14), des cartes heuristiques, des pictogrammes de consignes, des couleurs de repérage (grammaire : le verbe en rouge, le nom en vert etc...), une oralisation des consignes, des dictées à choix, des exercices

en moins pour les évaluations, un professeur secrétaire, des cours imprimés ou envoyés par mail, l'utilisation d'une clé USB...

Des plans de travail inclinés ont été proposés afin d'apporter un certain confort visuel, des livres audios ont également été achetés et sont disponibles dans les CDI des sites Cordeliers et Victoire permettant ainsi aux élèves d'accéder plus facilement à des œuvres littéraires.

De nombreux ouvrages sur les troubles de l'apprentissage sont aussi proposés aux enseignants qui souhaitent approfondir le sujet.

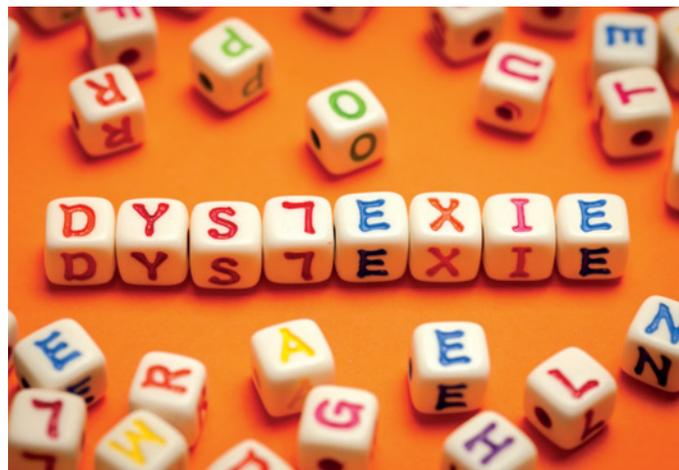
Afin d'éviter des souffrances inutiles, le classement « mauvais élève », nous avons généralisé à l'entrée en 6<sup>ème</sup>, un test ROC (Repérage Orthographique Collectif) qui nous permet de repérer très vite d'éventuels problèmes.

Un enfant non détecté est souvent classé comme mauvais élève, il se sent rejeté et est donc bien évidemment en souffrance.

Identifier une dyslexie, une dysorthographe etc, ce n'est pas

résoudre les difficultés mais c'est déjà soulager l'enfant qui ne se sentira plus « idiot » ou « cancre ».

Il est encore bien tôt pour faire un bilan, mais les premiers avis des enfants et de leurs parents sont positifs ce qui motive encore plus, évidemment, l'équipe enseignante.



## LE POINT DE VUE DE DEUX ENSEIGNANTS



Gaëlle AUFFRET  
Professeur de Français



Jean-François AUFFRET  
Professeur de Mathématiques

Gaëlle AUFFRET, professeur de français, et Jean-François AUFFRET, professeur de mathématiques, accueillent des élèves dyslexiques dans leurs classes. Entretien croisé des deux enseignants avec un regard sur les élèves de 6<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>.

*« Comment percevez-vous personnellement les élèves qui sont dyslexiques des autres élèves de la classe ou qui ont des troubles identifiés de l'apprentissage ? Est-ce vous qui orientez vers un éventuel diagnostic ? ».*

### Mme AUFFRET

*« Ce n'est pas facile de percevoir les dyslexiques. Il s'agit, en effet, d'un handicap invisible. De plus, ils ont souvent une bonne compréhension orale. Si l'élève n'a pas été diagnostiqué avant, c'est à la première dictée que je vois que quelque chose ne va pas : des confusions importantes de sons, des mots orthographiés très bizarrement, des phrases qui ne veulent rien dire au premier abord. Dans ce cas, il faut alerter les parents. Le ROC (repérage orthographique collectif) que l'on fait passer aux élèves en 6ème sert aussi à nous mettre sur la voie. Le diagnostic n'est pas évident, même pour les professionnels, car il existe des degrés dans la dyslexie et une dyslexie légère peut presque passer*

*inaperçue, pourtant elle handicape l'élève ».*

### **M. AUFFRET**

*« Les élèves suivant le dispositif ont déjà été détectés dyslexiques. Cependant certains peuvent « passer au travers ». La lecture des consignes, les problèmes de graphisme, de restitution écrite... sont peut-être les difficultés les plus fréquentes et les plus facilement repérables. Mais il existe de nombreuses formes de dyslexie d'importance plus ou moins forte.*

*Il faut donc parfois un peu de temps pour avoir une interrogation de dyslexie chez quelqu'un qui n'aurait pas été repéré. C'est une analyse d'équipe qui permet de sensibiliser vers un diagnostic mais cela se fait heureusement de plus en plus avant la 3<sup>ème</sup>.*

***Intégrer des élèves en difficulté d'apprentissage est souvent aussi une difficulté pour les enseignants, comment la gérez-vous concrètement dans une classe dans laquelle il y a des dyslexiques ? Y a-t-il des méthodes préconisées plus que d'autres ? ».***

### **Mme AUFFRET**

*« Oui, c'est une difficulté au départ mais cela devient vite une richesse. Cette année, en 6<sup>ème</sup>, les élèves dyslexiques sont aidés par d'autres élèves de la classe, des tuteurs. Cela créé un esprit d'entraide et de solidarité dans la classe, très profitable à chacun. En ce qui concerne les méthodes, l'idéal est d'alléger le plus possible l'écrit pour ces élèves car écrire les fatigue beaucoup et ils font des fautes bien souvent en recopiant. J'essaie de privilégier les schémas pour eux plutôt que de longues leçons. Ils peuvent aussi écouter les versions audio des livres à étudier. Et en évaluation, je leur donne des dictées à trous ou à choix multiples. Ils bénéficient de temps supplémentaire lors des devoirs ou leurs devoirs sont plus courts (moins d'exercices, moins de questions). Je ne perds jamais de vue ce qu'une professionnelle m'a dit un jour à propos des « dys » : « Il faut les imaginer avec un sac à dos de dix kilos sur le dos et ils ne peuvent jamais le poser. » Ils sont donc forcément vite fatigués. Je pense aussi qu'il faut leur faire confiance, les autoriser à faire leurs exercices à l'oral chez eux par exemple ».*

### **M. AUFFRET**

*« Non, ce n'est pas une difficulté car un groupe classe est toujours un groupe hétérogène. La majorité des personnes non dyslexique rencontre aussi des difficultés, mais évidemment autres. Les difficultés scolaires des personnes dyslexiques sont identifiées. Il est donc plus facile d'utiliser les outils connus pour les aider ; outils qui aident aussi des personnes « non-dys ».*

*Cette année, j'ai utilisé l'évaluation orale lors d'une interrogation écrite pour le reste de la classe. La personne dyslexique ne pouvait pas restituer les règles du cours à l'écrit. A l'oral, il est évident que le cours avait été appris.*

*J'utilise aussi toujours le cours à compléter pour diminuer la fatigue de la prise de note et permettre à la famille d'avoir une trace écrite lisible. Lors des devoirs, la lecture orale des consignes a aussi été utilisée cette année. De nombreux outils sont possibles et à déterminer selon chacun. L'informatique en simplifie la mise en place.*

***Certains élèves n'osent pas faire part de leurs difficultés qui peuvent être liées aux troubles connus de l'apprentissage. Que leur proposez-vous ? ».***

### **Mme AUFFRET**

*« Je n'ai pas eu ce cas de figure. Les élèves « dys » que je côtoie sont plutôt demandeurs d'aménagements et n'hésitent pas à parler de leurs difficultés. Dans le cas contraire, je pense qu'il faut prendre le temps de dialoguer avec l'élève et le rassurer. La différence n'est pas facile à assumer mais l'obstacle peut être chemin, ce sont des élèves intelligents et créatifs ».*

### **M. AUFFRET**

*« Dans un premier temps, ce choix est à respecter. Donc, on attend un peu... Mais ils doivent tester, au moins une fois, un outil pour se rendre compte que cela peut les aider. C'est ce qui s'est passé cette année en troisième. L'élève ne voulait pas avoir un outil différent qui le démarquerait du groupe. Après avoir eu un cours à compléter durant quelques séances, il a pris conscience que cela l'aidait en classe et à la maison. Il accepte désormais d'avoir des outils parfois un peu différents. Cela*

*passé très bien au niveau des autres élèves. C'est une première année. Ayant déjà vécu ce dispositif dans un autre établissement, il ne faut pas avoir cette crainte du regard des autres. Les élèves trouvent tout à fait normal que l'enseignant aide une personne qui rencontre des difficultés. Parfois certains demandent à avoir les outils « dys ». Parfois je les distribue à toute la classe.*

**Compte-tenu de votre approche auprès d'eux, avez-vous déjà remarqué des progrès chez les élèves qui présentent des troubles d'apprentissage ?**

**Mme AUFFRET**

*« Oui, quand les évaluations sont adaptées, ils peuvent réussir. C'est important qu'ils soient dans une dynamique de progrès et de réussite, cela rejaille sur l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes ».*

**M. AUFFRET**

*« Toujours, à partir du moment où l'un des outils a permis une réussite, car une deuxième arrive... Le plus important est la mise en confiance de la personne « dys » avec des capacités qu'elle ne réussit pas à exploiter comme les autres. L'estime de soi se développe et l'on a alors un bon point d'appui. C'est valable pour tous les élèves mais se ressent peut-être davantage chez les « dys ».*

*Leurs difficultés sont des choses qui sont simples pour nous. Mais quand on voit cette petite lueur dans les yeux d'un enfant « dys » qui montre qu'il parvient à mieux lire une consigne, qu'il arrive à tracer un segment,... c'est une boule d'énergie qu'il nous renvoie. Et on repart pour le prochain progrès... ».*



## GWENDAL THOMAS APPREND À GÉRER SA DYSLEXIE POUR APPRENDRE

Gwendal THOMAS est élève en 3<sup>ème</sup> A. Sa dyslexie a mis du temps à être repérée. Elle est davantage prise en charge cette année grâce à divers dispositifs proposés par les enseignants et à la maison. Il a obtenu du temps supplémentaire accordé pour les évaluations et le brevet qu'il passera en fin d'année. Il raconte.

*« A la base en primaire, je n'arrivais pas à retenir. J'écrivais en phonétique. On me mettait au fond de la classe. J'ai redoublé le CM1 pour ça en partie.*

*J'ai passé trois ans dans les Pyrénées parce que je souffrais d'asthme. Là-bas, j'ai rencontré une orthophoniste à qui j'ai confié mon problème. J'ai fait des tests de grammaire, d'orthographe. J'avais aussi des problèmes en math.*

*Je suis arrivé en 4<sup>ème</sup> aux Cordeliers. Je suis suivi par une orthophoniste de Saint-Malo pour le français. Elle a fait les démarches pour que j'obtienne des heures en plus pour le brevet. L'an dernier, on avait dit que j'étais dyslexique, mais je n'avais pas encore vu le médecin scolaire. Cette année, je bénéficie d'une vraie prise en charge.*

*Tout ce qui est à l'oral, ça fonctionne bien. A l'écrit j'ai du mal et aussi pour retenir certains cours. Je mets du fluo sur les titres, ça me donne plus envie de lire. Mon père m'imprime des fiches pour m'aider à apprendre. En cours, je n'ai pas le temps de tout recopier. Les profs font une photo du tableau qu'ils m'envoient sur Pronote. J'imprime, je mets dans mon classeur. Pour les évaluations, par exemple en français, j'ai des textes à trous. En maths et en anglais, j'ai du temps en plus. Pour les autres matières, je me débrouille.*

*A la maison, j'ai un ordinateur. Je ne l'ai pas trop utilisé encore. Mais je le ferai dans les jours à venir pour les exercices. En classe, je préfère écouter.*

*Franchement, tous ces dispositifs m'aident à mieux apprendre. J'ai plus de mal en histoire parce que je ne suis pas trop « histoire ». Mais je regarde des vidéos en rapport avec le cours par exemple sur Hitler et Staline. Si je fais des erreurs, je retravaille pour ne plus en faire.*

*Pour l'instant j'ai de bonnes notes. Je souhaite avoir mon brevet. Je dois travailler plus que les autres. C'est embêtant. Des fois, je ne travaille pas assez. Mais j'essaie. L'an prochain je veux aller en seconde. Peut-être en lycée professionnel. Je ne sais pas encore ce que je ferai. Policier, dans la musique ou le sport ? On verra ».*

# LET'S GO TO DEVON !

## PROJET D'UN EPI AVEC L'ANGLAIS AU CŒUR



Nathalie CHATAIGNIER  
Professeur d'Anglais

*La visite de la région du Devon au sud de l'Angleterre est la base d'un EPI (enseignement pratique interdisciplinaire) porté précédemment en cinquième au collège de Notre Dame de la Victoire. Il sera développé en quatrième d'ici deux ans. Nathalie Châtaigner, professeur d'anglais raconte l'intérêt de ce voyage.*

L'apprentissage de l'anglais a toujours été une marque de l'établissement. A Notre Dame de la Victoire depuis les années 80, il y avait une option « anglophile » pour les élèves qui voulaient mettre l'accent sur l'apprentissage renforcé de la langue de nos voisins d'Outre-Manche. Concrètement, cela passait par des ateliers ludiques avec des activités qui permettaient une découverte plus approfondie de la discipline linguistique. Cerise sur le gâteau, le travail se terminait, en fin d'année de cinquième notamment, par un voyage en Angleterre.

*« Je ne souhaitais pas aller à Londres, parce que c'était trop compliqué avec des élèves de cet âge » se souvient Marie-France MÉTROPE, ancienne professeur d'Anglais au collège de Notre Dame de la Victoire, qui pilotait le projet à l'époque. « On s'est dit que le Devon, ce serait bien, parce que c'est une région historique. On était basé à Exeter. Il y a encore des vestiges du passage des Romains, il y a l'histoire de Guillaume Le Conquérant, de l'invincible Armada avec Francis Drake le fameux corsaire de la Reine Elizabeth 1<sup>ère</sup>. La région permet d'évoquer la légende du roi Arthur. Mais aussi Sherlock Holmes au travers de son roman "Le chien de Baskerville" ou encore Agatha Christie ».*

Toute cette visite était préparée en amont avec les professeurs de français notamment, un travail en toute interdisciplinarité – déjà ! - qui se voulait comme une prise de conscience de la nécessité de connaître quelques rudiments de la langue pour séjourner dans un pays étranger, et donc de trouver des motivations futures pour l'apprendre.

C'est donc avec toute cette antériorité et cette idée qui s'est prolongée jusqu'à l'année scolaire passée, que les élèves de cinquième du site Notre Dame de la Victoire sont une nouvelle fois partis découvrir le charme du comté du Devon. Cette région est située dans le sud-ouest de l'Angleterre. Le séjour permet toujours de nombreuses découvertes. La traversée de la Manche en ferry par exemple avec l'arrivée à



Plymouth. La nourriture et l'habitat sont typiquement anglo-saxons puisque les élèves sont hébergés dans des familles.

Sur place, c'est l'apport culturel qui est mis en exergue autour de l'enfant du pays : la romancière Agatha Christie. Des guides locaux ont proposé aux élèves diverses activités sur cette thématique : découverte de Torquay, sa ville natale,



utilisation du train à vapeur qu'elle fréquentait, visite de sa maison de vacances nichée près de la rivière Dart. Les élèves ont pu également découvrir des activités assez traditionnelles pratiquées en Angleterre comme une

initiation au cricket, la décoration d'une tasse, une balade dans le parc national du Dartmoor, sans oublier la fameuse dégustation du « *cream tea* » : thé traditionnel servi avec un scone à garnir de crème et de confiture de fraise.

Le séjour avait fait l'objet d'un travail préparatoire autour de bases culturelles et linguistiques, ces dernières étant ainsi incluses dans des situations concrètes. Plus récemment, l'équipe enseignante a demandé la réalisation d'un carnet de voyage personnalisé, ce qui permet aux élèves de réinvestir plus tard les éléments travaillés en classe et sur place.

La thématique se prête bien à des classes de 5<sup>ème</sup> – 4<sup>ème</sup> car le roman policier peut être intégré à ce travail préparatoire. C'est pour cela qu'il sera prochainement proposé en 4<sup>ème</sup>, un travail interdisciplinaire qui pourra être intégré au cœur d'un EPI.



# LE NUMÉRIQUE AU LYCÉE

## APPRENDRE ET FORMER AUX USAGES INTELLIGENTS DES OUTILS



Alain ROBERT  
Professeur de physique-chimie,  
enseignant en ISN (Informatique  
et Sciences du Numériques)

*On ne parle plus vraiment d'informatique quand on veut initier les élèves aux usages des outils, mais plutôt du numérique. Les outils ont mis du temps avant d'être véritablement présents dans les classes. Ils y sont maintenant massivement. Mais pour faire quoi au juste ? Apprendre avec tout simplement. Et intelligemment.*

Il y a peu encore, quand il était question d'utiliser des ordinateurs, on disait facilement : « *je vais faire de l'informatique* ». L'expression perdure parfois. « *Cours d'informatique* » voit-on pour les adeptes de l'université du temps libre par exemple. Dans le domaine scolaire, on parle désormais d'appropriation des outils numériques. Divers plans informatiques ont été mis en place par l'Education Nationale. Et la sémantique a bien évolué vers le mot « *numérique* ». Pour preuve, le dernier en date lancé en 2015, porte sur le « *numérique éducatif* ».

Au cours du temps, les outils techniques se sont diversifiés. L'écran à tube cathodique est devenu une antiquité encombrante. Les performances des processeurs ont été régulièrement décuplées, les appareils sont devenus progressivement et massivement nomades. Fixes ou portables, aux dimensions les plus fines et plus réduites, les objets sont devenus communicants, quelles que soient leur forme ou leur espèce.

L'informatique alors ? Le mot n'est pas désuet pour autant. Il concerne plus sérieusement la discipline scientifique du traitement automatique de l'information : conception et exécution de programmes par des machines (ordinateurs, robots, systèmes commandés...). L'utilisateur des outils n'intervient en réalité qu'à l'extrémité de la chaîne

informatique. La technique lui reste souvent une « *boîte noire* » alors qu'il est capable de nommer sans faille les applications dédiées à telle ou telle tâche : partage de données, communication, accès à l'information...

### UN PEU D'HISTOIRE

Il est loin le temps où les premiers ordinateurs faisaient leur apparition dans les classes. Situons-nous un moment en ce début des années 80. Les premières machines visibles découlaient d'une vogue en cours selon laquelle quelques férus d'informatique achetaient leurs premiers ordinateurs personnels. Aboutissement de la miniaturisation des microprocesseurs. Quelques années plus tôt, les étudiants en sciences fréquentaient encore d'immenses salles de calcul, cartes perforées à la main, pour faire tourner leurs modestes programmes.

A la même époque Joël DE ROSNAY publiait son livre prémonitoire « *Branchez-vous ! : l'ordinateur en tête à tête* ». Alors à la lueur des écrans des Commodore 64 par exemple ou du ZX80 de la société Sinclair à brancher sur son téléviseur, ou autres Atari, les plus patients des passionnés bidouillaient leurs premiers programmes en langage « *basic* ». Ils les stockaient sur des cassettes à bandes, se les échangeaient avec d'autres passionnés, parce qu'à l'époque la mémoire morte était extérieure à l'appareil. Pour les élèves, ces machines pouvaient être montrées et utilisées lors de temps particuliers qu'on appelait les « *10% pédagogiques* ». L'on s'essayait alors à résoudre une équation mathématique par boucle itérative, ou encore à maîtriser les rebonds d'une balle dans une enceinte fermée. Quelques premières vocations aux métiers futurs de l'informatique pouvaient être ainsi éveillées.

Vint alors le premier plan informatique lancé par le gouvernement Fabius en 1985. Un plan informatique pour tous à l'acronyme évocateur I.P.T., qui devait permettre aux 11 millions d'élèves

du pays d'être initiés à l'outil. Il avait aussi un objectif industriel : soutenir l'industrie nationale dans une volonté de se mettre à niveau face aux Américains conquérants. La société Thomson en fut la principale bénéficiaire. Plus de 120.000 machines devaient équiper 50.000 établissements. La formation des enseignants était l'autre volet de ce plan. Le matériel comprenait des nano-machines, les fameuses MO5 ou T07 reliées le plus souvent à un serveur Bull. Mais très vite se sont posés des problèmes de compatibilité des systèmes avec d'autres plus innovants comme ceux d'Apple. Par ailleurs, la formation ne fut pas suffisante pour motiver le corps enseignant dans son ensemble. Il faut dire que l'accent était mis sur l'enseignement de la programmation, le Basic notamment, au détriment de l'utilisation de logiciels. Mais le plan permit là encore un premier accès à l'informatique pour pas mal d'élèves alors que l'injonction de Joël DE ROSNAY n'avait pas encore eu les échos attendus dans la société, le taux d'équipement des ménages en ordinateur étant à l'époque extrêmement faible.

## LE PC COMPATIBLE

En janvier 1984, la société américaine « *Apple* » lance le « *Macintosh* ». C'est véritablement le premier micro-ordinateur à un prix abordable. Il utilise une souris et une interface graphique. Il est fourni avec plusieurs applications comme *MacPaint* et *MacWrite*. Un autre ordinateur fait aussi son apparition un an plus tard : l'*Atari ST*. C'est le modèle



A La Victoire en 1983

qui sera utilisé un temps dans l'établissement. Cette fois, les élèves peuvent alors utiliser quelques logiciels estampillés « *éducatifs* », inscrits sur de larges disquettes souples de 5 pouces 1/4, devant les quelques machines mises à leur disposition. Quelques professeurs de mathématiques s'en saisissent avec leurs élèves, mais sans continuité ou projets réels.



A La Victoire en 1983

Dans la foulée, le PC Compatible (Personal Computer) s'impose de plus en plus au grand public avec des assembleurs tel que *Hewlett-Packard*, *Compaq*, *Dell* ou *NEC*. Parallèlement, des fournisseurs de matériel scientifique développent des interfaces permettant de collecter directement les données analogiques au sein de la mémoire des ordinateurs et de les restituer sous forme de graphique. Quelques professeurs de sciences se saisissent de cette aubaine pour rentrer dans la « *sphère informatique* » proprement dite. Nous sommes au tout début des années 90. Cette fois, les élèves pourront en SVT et en physique-chimie notamment, avoir accès de manière assez fine aux phénomènes étudiés, à leur modélisation mathématiques et à la confrontation entre la théorie et l'expérience. L'amélioration des systèmes d'exploitation, type *Windows* par exemple, intégré par défaut aux machines, permettra aux logiciels d'être plus « *conviviaux* » c'est-à-dire d'être plus facilement mis en œuvre. Les logiciels de traitement de texte, permettent de donner de la forme aux comptes rendus. Les tableurs font

les calculs répétitifs et fastidieux.

Déjà, chez les particuliers, se répand l'envie d'utiliser l'informatique. Les magasins spécialisés se déploient en ville pour vendre les ordinateurs personnels. A la fin des années 90, le réseau Internet est accessible. Seul obstacle, vite oublié, dans cette marche inexorable vers le numérique : le passage à l'an 2000, franchi finalement sans « bug ».

C'est donc dans ce mouvement des développements technologiques, informatiques au sens de l'innovation logicielle, et des modifications sociologiques que vont s'inscrire les pratiques d'usage dans les établissements secondaires. D'un autre côté, les programmes scolaires donnent des injonctions de plus en plus fortes dans l'utilisation de ces outils. C'est vrai dans des domaines spécifiques où il devient difficile de ne pas les intégrer dans les pratiques pédagogiques (sciences, secteur du tertiaire par exemple), mais de manière plus large dans toutes les disciplines.

La mise en place des TPE (travaux personnels encadrés) au cours de l'année 1999-2000 oblige les lycées à s'équiper massivement de machines connectées à l'Internet, parce que les ressources documentaires habituelles sont insuffisantes aux recherches entreprises par les élèves. En même temps, dans l'école, tous les secteurs d'activités sont percutés par les mises en place des nouveaux outils. Les enseignants se trouvent alors interrogés par ces nouvelles pratiques. Comment encadrer des élèves aux intuitions pratiques plus agiles que celles des professeurs ? Faut-il permettre à l'ordinateur de calculer sa moyenne trimestrielle ? Faut-il continuer à mettre ses appréciations à la main sur les bulletins ?

Les débats furent parfois houleux à la salle des professeurs entre d'un côté les tenants du stylo plume et de l'autre ceux du clavier...

## UNE PRATIQUE NÉCESSAIRE MAIS EN QUESTION

Dire que le numérique fait aujourd'hui consensus serait sans doute aller un peu vite en besogne. Il est vrai que l'environnement numérique de l'établissement a réellement changé. Les ordinateurs sont dans toutes les salles. Certaines en sont spécialement équipées en nombre pour

des tâches spécifiques. Mais les interrogations sur les usages pédagogiques des enseignants et ce qu'en font les élèves pour eux-mêmes au travers de leurs propres outils demeurent.

Et c'est là un paradoxe à résoudre pour l'école : prendre acte de l'existence d'une technologie envahissante, en perpétuel développement, qu'il faut maîtriser au service des apprentissages des élèves, et en même temps former ces derniers à des usages raisonnés. Les injonctions du plan numérique de l'Education Nationale n'empêchent pas les enseignants d'être confrontés à la question de la plus-value apportée à la connaissance des élèves. Si la réponse peut aller de soi dans les domaines scientifiques et technologiques, d'autres disciplines pourraient les juger non nécessaire.

C'est donc avec ces réalités et ce questionnement que les enseignants et les élèves se doivent de saisir les opportunités offertes par le numérique afin de « mieux préparer les élèves à être acteur du monde de demain en développant



Aux Cordeliers, en TPE en 2017

*des méthodes d'apprentissages innovantes pour favoriser la réussite scolaire et développer l'autonomie* » indique le plan numérique de 2015 dans ses objectifs. Il invite aussi à « former des citoyens responsables et autonomes à l'ère du numérique, préparer les élèves aux emplois digitaux de demain ».

## CE QUI SE FAIT AU LYCÉE

Ce plan a été construit dans la perspective de la réforme

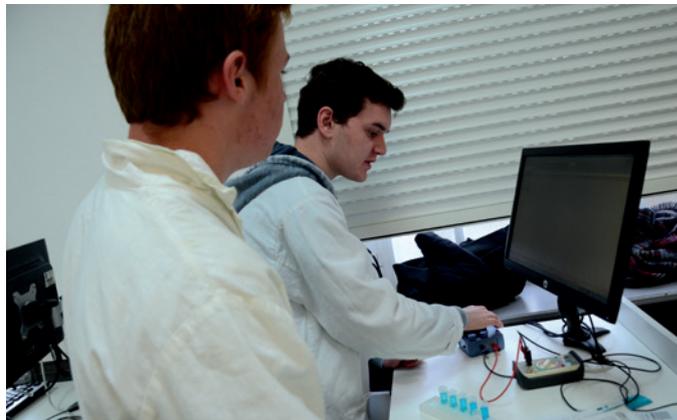
du collège mise ne œuvre à la rentrée 2016. Mais la réforme du lycée de 2010 avait déjà mis en exergue la nécessité des pratiques autour du numérique. En seconde, les enseignements d'exploration procurent de belles occasions d'expérimenter des domaines de connaissance en utilisant les outils numériques. Ils sont aussi à l'œuvre, mais c'était déjà le cas depuis longtemps, en sciences expérimentales. Une nouveauté est apparue en mathématique avec l'enseignement de l'algorithmique, cette discipline particulière, nécessaire pour écrire un programme informatique. Un algorithme est en quelque sorte l'équivalent de la description d'une recette pour la réussite d'un bon gâteau.

La pratique de l'algorithmique se devait d'aboutir à un enseignement spécifique d'informatique. Il n'est pas généralisé à tous les élèves de lycée, mais choisi par ceux de terminale S comme spécialité depuis la rentrée 2012 sous le nom d'ISN, « *Informatique et Sciences du Numérique* ». La première année, trois élèves seulement s'y étaient inscrits. Depuis le groupe s'est régulièrement étoffé : 4, puis 10, 12, 16 et cette année 19 élèves, dépassant même les spécialités plus ancrées comme la physique-chimie ou les mathématiques.

Depuis la rentrée 2016, il est proposé aux élèves l'enseignement d'exploration ICN, « *Informatique et Création Numérique* ». Le premier groupe était constitué de 12 élèves. Il a dépassé cette année la trentaine obligeant à partager l'effectif sur deux plages horaires. Une suite est possible en première pour les volontaires des séries générales, même sans pratique en seconde. Un groupe de quatre élèves est constitué cette année. Les élèves de L et ES pourront poursuivre leur option en terminale. Une évaluation spécifique leur sera imposée. Les points obtenus au dessus de la moyenne seront ajoutés aux autres résultats des épreuves du baccalauréat. Cette année, afin d'assurer la continuité des programmes du cycle 4 du collège avec ceux de seconde en mathématiques, des invitations à écrire du « *code* » arrivent en lycée.

Bien des pratiques moins injonctives du numérique sont proposées aux élèves de lycée. Elles tiennent des initiatives propres des enseignants. En classe se développe l'utilisation

des livres numériques. Les élèves peuvent avoir accès à des ressources postées par les professeurs par l'intermédiaire de « *Pronote* » ou du « *Cloud* », hébergés sur les serveurs de



Aux Cordeliers, en sciences en 2017

l'établissement. D'autres plus audacieux ont créé leur propre compte « *Youtube* » où ils déposent des vidéos pédagogiques qui permettent aux élèves de revivre telle ou telle situation vécue en classe. D'autres pratiques sont encouragées par des initiatives académiques basées sur la mutualisation d'expérimentation comme « *Cartoun* », un service de cartographie participative des usages numériques. Actuellement se développent des coopératives pédagogiques numériques pour se former aux nouveaux outils toujours en changement, tester des nouvelles pratiques pédagogiques, développer le travail en collaboration, observer et exploiter les résultats de la recherche, finalement pour favoriser l'appropriation du numérique. Au travers de tous ces dispositifs, c'est la posture de l'enseignant qui change face à ses élèves et osons dire que c'est le métier qui change. Les cours deviennent plus ludiques, plus attrayants. L'attention des élèves est davantage soutenue. Les échanges interdisciplinaires font sens. La classe pousse ses murs. L'enseignement dépasse les frontières de l'école.

## FORMER AUX USAGES INTELLIGENTS

Mais la pratique du numérique peut facilement devenir addictive et compulsive. Une étude récente citée récemment au journal télévisé de France 2 indique que les utilisateurs

de smartphones peuvent passer en moyenne trois heures et demie par jour à consulter leur écran. Des applications spécialement conçues invitent l'utilisateur à ne pas décrocher et à continuer de suivre le fil des sollicitations. Résultats une mobilisation du cerveau qui le détourne d'autres tâches peut-être plus urgentes. L'apprentissage scolaire est forcément concerné.

Faut-il alors interdire les outils ? C'est aller contre les moulins à vent qui tournent quoi qu'on en dise. Toutes les situations pédagogiques doivent permettre d'éveiller les élèves à leur bonne utilisation. Il y a certes des lieux privilégiés. Les TPE par exemple sont des moments où les élèves sont particulièrement incités à réfléchir aux sources d'information, à leur validité scientifique, aux risques du « copier-coller », par ailleurs lourdement sanctionnés dans les rendus des travaux.

Les enseignements ICN et ISN ont aussi vocation à ouvrir les débats sur les problématiques sociétales liées au développement du numérique. Quelques questions pour eux : l'utilisation des réseaux sociaux, la protection des données ; la véracité des informations devant la prolifération des « fake-news », la constitution des « big data » et leur consommation d'énergie.

L'école est confrontée à un réel défi. Utiliser les outils pour faire progresser les élèves et leur faciliter l'accès à la connaissance, dont on sait qu'elle est désormais au bout du petit doigt. En même temps, former des utilisateurs réfléchis. Les ogres **GAFAM** (*Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft*) ne sont pas que des amis. Leur glotonnerie peuvent se révéler envahissante pour les esprits libres que l'école est censée former.

## À LIRE (ENTRE AUTRES...)

« *Comment le numérique transforme les lieux du savoir* »

Bruno DUVAUCHELLE • FYP Editions (2012)

« *Eduquer avec le numérique* »

Bruno DUVAUCHELLE • ESF Editions (2017)

« *Petite Poucette : la génération mutante* »

Michel SERRES • Editions Le Pommier (2012)

« *Branchez-vous !* »

Joël et Stella DE RONAY • Éditions Olivier Orban. (1984)

## EN STMG

Maîtriser le tableau et le traitement de texte.

Nathalie TESSIER, professeur d'éco-gestion au lycée raconte comment elle utilise les outils numériques avec ses élèves :

« *Le problème principal est qu'à chaque réforme, je trouve de moins en moins de temps disponible pour faire des activités numériques. Lorsque nous étions en STT (sciences des techniques du tertiaire), nous utilisions plusieurs logiciels et avions au moins un cours par semaine où nous les utilisions. Elles se réduisent désormais uniquement au tableur et avec de moins en moins de fonctions.*

*J'utilise le numérique, bien que ce ne soit pas expressément prévu, en enseignement d'exploration en seconde, SES (sciences économiques et sociales) ou PFEG (principes fondamentaux de l'économie et de la gestion). Mais aussi naturellement en 1<sup>ère</sup> STMG,*



*sciences de gestion et en terminale où les élèves ont une épreuve qui compte pour le bac et qui est préparée (et évaluée en partie) en cours. Pour cette épreuve, tous les élèves vont travailler à l'aide du tableur afin de compléter des tableaux qu'ils analyseront ensuite. C'est important pour les élèves en spécialité gestion-finance. Les élèves en mercatique en ont moins besoin.*

*Nous utilisons aussi le traitement de texte et les outils de présentation pour préparer le dossier et l'oral, mais pas davantage que les élèves en TPE dans les autres séries. En fait, ce n'est pas révolutionnaire. On peut aussi utiliser les outils de communication, l'intranet de l'école ou des systèmes comme Google Drive. « Socrative » par exemple utilisé par des collègues permet de sonder la classe et d'ajuster son enseignement en temps réel... ».*

## EN LANGUES

Le numérique est utilisé tous les jours.

Quatre questions à Isabelle LOSTIS, professeur d'anglais.

***A quelle occasion les professeurs de langues, utilisent-ils les outils numériques?***

*« Nous les utilisons en permanence. Tous les jours pour projeter un cours, taper la trace écrite, entraîner les élèves aux compréhensions orales, visionner des vidéos qui présentent un aspect de la séquence, des images, un texte et faire un zoom en lien avec le livre numérique. Nous pouvons aussi communiquer en direct avec des pays étrangers. C'est le cas dans le cadre de notre partenariat avec le lycée Huntington North High School aux Etats-Unis ».*

***Quels outils sont utilisés : ordinateurs, smartphone, logiciels adaptés... ?***

*« Les enseignants utilisent l'ordinateur, les logiciels Prezi, Audacity, les smartphones et tablettes pour les recherches et Skype pour communiquer. Chez les élèves, on fait utiliser Power-Point, Prezi, Powtoon, Window Movie Maker ou autres logiciels de montage vidéo ainsi que Skype ».*

***Comment ces outils sont-ils utilisés et pour quelles tâches demandées ?***

*« Nous sollicitons les élèves pour les tâches en fin de séquence avec la réalisation de diaporamas, vidéos, une de journaux, page de blogs, dépliants, pages de magazines. En cours de séquence il s'agit plutôt de recherches de vocabulaire ( Wordreference ) et de recherches d'informations. Dans le cadre du partenariat*

*avec les correspondants américains nous utilisons les réseaux sociaux ( Facebook, Messenger, Skype ). Il nous arrive de réaliser des visioconférences avec des écrivains, correspondants ou chercheurs... ».*



Vidéo-conférence via Skype

***Quels sont les apports pédagogiques pour l'enseignant et quelle est la plus-value estimée pour l'apprentissage des élèves ?***

*« Il n'est plus possible de travailler sans ordinateur ou outil numérique. L'utilisation seule du manuel au lycée est complètement dépassée et au collège nous utilisons le manuel numérique. Par ailleurs, internet permet d'avoir accès à des sources authentiques utilisables par les professeurs et les élèves et de communiquer en « live » avec l'étranger ».*

# RETRAITE À L'ABBAYE DE NOTRE DAME DE TIMADEUC

## PREMIER PROJET AUDACIEUX EN TERMINALE



Marie-Jo BERTHELOT  
Adjointe en Pastorale

*Proposer, en terminale, trois jours de retraite à l'abbaye de Timadeuc, c'est assez audacieux. Pari audacieux en effet que de continuer à faire perdurer cette longue tradition, tradition qui trouve écho chez les jeunes générations ce qui montre toute la pertinence et l'audace de ce projet. Marie-Jo BERTHELOT, adjointe en pastorale, rappelle l'originalité de cette retraite pour les élèves.*

Aujourd'hui encore, comme autrefois puisqu'on en retrouve trace dans les archives de l'établissement, **l'ensemble scolaire Les Cordeliers** propose à ses élèves de vivre un temps de retraite dans une abbaye. Trois jours avant les vacances de Toussaint, les élèves volontaires de terminale prennent la route vers l'abbaye de Timadeuc située dans le Morbihan.



Pendant ces trois jours, les élèves vivront un temps de réflexion ponctué de temps d'échange, de temps de silence pour donner de la consistance à cette réflexion, des temps de méditation ou de prière selon le chemin de foi de chacun. Un intervenant extérieur à l'établissement les accompagne afin de nourrir leur intel-

ligence par un propos philosophique, anthropologique et spirituel. Que ce soit pour réfléchir au sens de sa vie ou par conviction religieuse, chaque jeune de terminale est invité à y participer avec la complicité des professeurs qui s'engagent à favoriser la participation des élèves en prenant en compte cette retraite dans la progression de leur cours.

En terminale, année charnière dans une vie d'élève à la fois sur le plan humain et sur le plan de l'orientation, aller en retraite à l'abbaye de Timadeuc, c'est accepter de se mettre en retrait afin d'avoir du temps pour réfléchir sur soi, sur le sens de sa vie. Se mettre en retrait, c'est avoir du temps pour répondre à des questions essentielles de son existence : **quelle personne je souhaite devenir en humanité ? Dans mes relations aux autres ?**



Réfléchir à son orientation n'est pas seulement réfléchir à son avenir professionnel, à ses études, c'est aussi réfléchir à la réussite de sa vie.

Faire retraite à l'abbaye de Timadeuc, c'est se mettre (avec modestie) au diapason de la vie fraternelle de la vie monastique : des temps ensemble, des temps seul, un face à face avec soi-même porté par la présence des autres et de cette vie en abbaye.



Dans un monde qui semble aller de plus en plus vite, vivre trois jours au rythme d'une abbaye permet de se centrer, de se décentrer, de se sur-centrer (à la manière évoquée par P. TEILHARD DE CHARDIN dans « *Réflexion sur le bonheur* »), de se déconnecter. Si cette proposition perdure avec les années, c'est que les jeunes ne s'y trompent pas, ils y trouvent un ressourcement qui leur permet d'avancer sur le chemin de leur vie.

L'école vient de publier son projet éducatif, cette proposition s'inscrit bien dans ce projet et est conforme au statut de l'enseignement catholique\* qui souhaite pour les jeunes qui lui sont confiées une formation intégrale.

\*Art. 21 : Le projet éducatif est le garant de l'unité de l'école, de la communauté qui la constitue et de sa mission. Cet impératif d'unité commande que, dans chaque projet éducatif, on ne fasse pas « *de séparation entre le temps d'apprentissage et les temps d'éducation, entre les temps de la connaissance et les temps de la sagesse ...* ». la journée monastique cistercienne est répartie entre la prière et le travail. L'unité de la communauté se construit autour des travaux communautaires et des repas pris ensemble au réfectoire. Plus encore autour des offices au chœur et de la célébration de l'Eucharistie : le moment essentiel entre tous pour vivre unis au Christ, unis les uns aux autres.

## L'ABBAYE NOTRE-DAME DE TIMADEUC

Timadeuc est une fondation de l'Abbaye de la Trappe en Normandie.

Les trois fondateurs, deux moines et un frère convers s'installent dans un manoir délabré en 1841, dont ils reprennent le nom : *Notre-Dame de Timadeuc* et la devise, « *Espoir en Dieu* ».

Très vite les vocations affluent, et le titre d'Abbaye est concédé à cette nouvelle communauté dès 1847. Sous l'abbatit de Dom Dominique NOGUES (abbé général de l'Ordre Cistercien de la Stricte Observance de 1946 à 1951), l'Abbaye s'agrandit. C'est là que les moines habitent aujourd'hui; c'est là qu'ils partagent leur temps entre prière et travail : « *Ora et Labora* », selon l'équilibre de vie proposée par la règle Saint-Benoît.

Les moines cisterciens reçoivent en hôtellerie les adultes pour des séjours de 8 jours maximum; les groupes encadrés sont admis. Ils reçoivent aussi des groupes de jeunes dans deux centres d'accueil situés à proximité du monastère. Dans un cadre naturel, vous partagerez la vie de prière et de silence des frères de la communauté.

La démarche spirituelle est celle d'une communauté de moines cisterciens dont la vie se définit par la recherche de Dieu dans un lieu de solitude. Prière liturgique et prière solitaire, lectio divina, travail manuel, accueil : telles sont les grandes dimensions de la vie des moines de Timadeuc.

D'après le site Internet de l'abbaye  
[www.abbaye-timadeuc.fr](http://www.abbaye-timadeuc.fr)

# NOS ÉLÈVES AU SERVICE « D'UN ENFANT DANS LA VILLE » À DINAN

## LE LYCÉE PROFESSIONNEL D.SAVIO PARTENAIRE DE LA 16<sup>ÈME</sup> ÉDITION



Géraldine MESLÉ  
Directrice adjointe  
Site professionnel Dominique Savio

*Les élèves du lycée professionnel Dominique Savio ont participé au printemps de cette année à l'animation de la grande cour de récréation lancée sur la ville de Dinan tous les deux ans depuis près de 30 ans. Avec « L'enfant dans la Ville », ils trouvent sur ce grand terrain de jeu l'occasion de mettre en œuvre leurs pratiques professionnelles au service des enfants et apprises pendant leur*

*formation. Géraldine MESLÉ, directrice adjointe sur le site du lycée professionnel Dominique Savio décrit ce projet gratifiant.*

« *L'enfant dans la Ville* » a été créé en 1990 par Daniel MALLET, élu municipal de la ville de Dinan à l'époque. La philosophie de ce festival reste en tout cas bien la même comme en témoigne son fondateur : « *Ici, tous les enfants riches ou pauvres sont sur un même pied d'égalité, tout est gratuit, il faut juste savoir attendre son tour* ». Cette fête s'adresse à tous les enfants accompagnés de leurs parents et grands-parents, mais également aux adolescents et aux jeunes adultes. Elle a lieu tous les deux ans à la mi-juin, reste gratuite « *grâce au soutien financier des collectivités locales et institutionnelles, des entreprises, des commerces et associations* » précise Fabienne HUON, son actuelle présidente.

Depuis plusieurs années, le lycée professionnel est partenaire de l'opération. En effet, nous avons été sollicités la première année par Viviane LE BON qui était la présidente de l'association à cette époque. Elle cherchait de nouveaux partenaires afin de proposer un plus large choix d'activités notamment au niveau de la Petite Enfance. Participer à cette

manifestation pédagogique est une occasion de « *transmettre des valeurs universelles, de respect de l'autre, de la vie en société, d'apprentissage et de solidarité* » souligne de son côté Didier LECHIEN, maire de Dinan.

Dans le cadre de leur formation, les élèves de 2<sup>nd</sup>e Bac Pro Services Aux Personnes et Aux Territoires (SAPAT) doivent être placés face à des situations concrètes et doivent participer à l'animation et à l'encadrement d'activités auprès d'enfants. Leur intégration dans l'animation de « *L'enfant dans la Ville* », en adéquation avec leur formation est une réelle opportunité de mise en pratique de la démarche de projets.

Durant le week-end de la fête, les élèves sont présents par groupes sur un stand localisé au niveau de la Promenade des Petits Fossés pour accueillir les enfants et leur proposer différents ateliers d'animation préparés en amont avec leurs professeurs.



Au fil des années, plusieurs activités ont été proposées : Coiffures d'ailleurs, réalisation de toupies, d'origamis sur le thème des animaux par exemple. Cette année, un atelier

maquillage était au programme ainsi qu'un atelier « activités sportives ».

Ce qui est en jeu aussi pour les élèves, c'est l'évaluation du projet. Ils sont évalués par leurs professeurs sur leurs capacités à préparer l'activité, à la mettre en œuvre ainsi que sur leur savoir-être.

« Notre stand a eu du succès, les enfants comme les parents devaient prendre leur mal en patience face à la longue file d'attente. J'ai apprécié d'être évaluée sur une activité concrète » témoigne Océane qui a maquillé les enfants.

« Nous avons accueilli des enfants de tout âge et même des parents qui se sont donnés à cœur joie de jouer au Béret, à la balle aux Prisonniers... ! La difficulté a été de mémoriser le prénom des enfants qui se sont amusés » précise Killian.

Participer à cette belle et grande fête populaire, orchestrée principalement par des bénévoles est l'occasion de sensibiliser les jeunes à la notion d'engagement et de donner du sens aux apprentissages. En effet, la tenue du stand néces-



site un travail en amont tel que : la préparation du matériel adapté, son rangement, le respect des règles d'hygiène et de sécurité, l'accompagnement de l'enfant dans la réalisation de l'activité.

Au vu de l'enthousiasme des lycéens qui participent à l'événement tous les deux ans, nous comptons être à nouveau partenaire de l'opération en proposant de nouvelles animations, toujours pour satisfaire au mieux les besoins.



# « LA CORDÉE DE LA RÉUSSITE RANCE-EMERAUDE »

## AIDE À L'ORIENTATION POST-BAC ENTRE LYCÉES ET ÉTUDIANTS DU PÔLE SUP.



Christophe RAGOT  
Adjoint de direction de l'Ensemble  
Scolaire Les Cordeliers

*La création en 2016 de la « Cordée Rance-Emeraude » pour une durée de 3 ans minimum, vient concrétiser les liens entre l'ensemble scolaire Les Cordeliers, le lycée Institution-la Providence et l'ensemble scolaire Moka-Sacré-Cœur. Pendant cette période, un ensemble d'actions ponctuelles viennent s'imbriquer dans nos emplois du temps respectifs. Consolider la cohérence de l'orientation de nos jeunes dans le continuum Bac-3 Bac+3 est le principal objectif.*

Les « cordées de la réussite » ont pour objet d'introduire une plus grande équité sociale dans l'accès aux formations supérieures. Elles doivent favoriser l'accès à l'enseignement supérieur de jeunes qui en raison de leur origine sociale ou territoriale brident leur ambition scolaire ou ne disposent pas de toutes les « clés » pour s'engager avec succès dans une formation longue.

C'est un dispositif qui a une reconnaissance académique du rectorat validant la démarche et qui alloue une subvention. L'enseignement catholique soutient, accompagne aussi par l'intermédiaire de la fondation Saint Mathieu et aide financièrement les différentes « Cordées » des établissements de notre réseau. Notre engagement s'est exprimé auprès de nos instances de financement par la signature d'une charte.

La première étape a été l'identification des équipes référentes dans les différents établissements : Isabelle EMPTOZ pour l'Institution, Jérôme GASLAIN pour le collège Moka-Sacré Cœur et pour nous Cathy GUILLOU et Daniel GUILLOU, afin de présenter la cordée aux acteurs et suivre les huit actions par année.

La deuxième étape a consisté, dans chaque établissement, en septembre, à l'identification des différents jeunes de la cordée. Il s'agit d'abord de huit collégiens, désignés par les équipes pédagogiques en fonction d'une situation particulière « *milieux modestes* », nécessitant un accompagnement différencié. Nous voulons aussi permettre à des jeunes de se mettre en perspective de réussite et de carrière indépendamment de leur milieu d'origine et de leurs difficultés sociales et personnelles, le collège Moka faisant partie de la zone « *politique de la ville* ».

Vingt-deux lycéens ont été sélectionnés en fonction d'un projet d'orientation post-collège professionnel. Enfin, huit étudiants de BTS volontaires, sélectionnés en fonction de leurs motivations pour s'inscrire dans un dispositif d'accompagnement solidaire pendant deux ans.

Grâce à cette Cordée, nous intensifions notre réseau de solidarité, partant du constat que nous avons depuis longtemps des parcours d'élèves en commun entre nos trois unités pédagogiques, collège-lycée-enseignement supérieur. En effet, le couple Saint-Malo - Dinan a une histoire commune. Ce sont deux grands pôles structurant le territoire d'Emeraude autour de l'estuaire de la Rance, axe de communication stratégique et économique. Même si une division administrative existe depuis 1790, aujourd'hui les deux agglomérations de communes, *Dinan Agglomération* et *Saint-Malo Agglomération* ont toujours une cohérence d'échanges dans un espace complémentaire terre-mer.

*Saint-Malo Agglomération*, en 2015, s'est dotée d'un schéma de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche, et a associé dès le départ, les établissements supérieurs de Dinan aux réflexions et aux propositions par l'intermédiaire d'une Conférence des chefs d'établissements d'enseignement supérieur. Dans ce contexte, *Dinan Communauté* en 2016, a souhaité aussi poursuivre sa réflexion

relative au développement de l'enseignement supérieur sur son propre territoire à l'aide d'un cabinet conseil dans le but, notamment, d'affirmer son positionnement dans le paysage régional de l'enseignement supérieur, et ainsi renforcer ses partenariats avec *Saint-Malo Agglomération* et la Région Bretagne.

Notre établissement s'inscrit concrètement par le dispositif « *des Cordées de la réussite* » à l'ensemble de ces politiques de maillage territorial.

## HUIT ACTIONS DÉFINIES

La *première action* a été l'occasion, pour nous, de faire découvrir la diversité économique et culturelle de notre territoire par une croisière d'une demi-journée au départ de la Richardais pour l'ensemble du groupe avec une présentation pendant le trajet du milieu naturel et historique de l'estuaire de la Rance.

La *deuxième action* porte davantage sur la découverte du monde économique. Cette année, il s'agit de la visite de l'hôtel « *Le Courtoisville* » à Saint-Malo et de l'entreprise *Yves Rocher* à La Gacilly. Conformément à la charte des Cordées de la réussite, nous voulons aussi développer une passerelle entre les formations collège-lycée et lycée-enseignement supérieur pour que la transition soit plus douce et plus éclairante pour les jeunes considérés comme public prioritaire.



La *troisième action* passe par la mise en place de cours supplémentaires pour les lycéens de bac professionnel. Ce sont des « *modules BTS* » en anglais, français, et techniques professionnelles. Nous permettons ainsi au jeune d'avoir un

accompagnement approfondi sur le plan scolaire sur des matières souvent fragiles en l'enseignement supérieur (Anglais-Français) ou d'approfondir l'orientation avec des matières professionnelles. C'est soutenir ses efforts et sa volonté dans son projet d'orientation vers l'enseignement supérieur. Le cadrage de l'action se fait par des évaluations notées.

Depuis une vingtaine d'années, nous accueillons dans nos BTS de l'*ensemble scolaire Les Cordeliers* des candidats issus de Bac Pro. Régulièrement, nous constatons que les échecs sont souvent liés au décalage entre nos attentes et leurs capacités de prise de note et d'organisation scolaire mais aussi un manque d'apprentissage du goût de l'effort. Dans le même temps, nous constatons que certains étudiants de bac professionnel sont en réussite scolaire en enseignement supérieur, « *major de promo* » par une confiance accrue de leurs capacités.

La *quatrième action* du dispositif concerne la sensibilisation à la culture, avec par exemple la visite du « *Labo* » à Dinan (lieu de pratique de musiques actuelles). C'est un élément qui participe au développement de la culture générale, à l'esprit critique et à l'ouverture sur le monde.

Nous nous inscrivons aussi dans une démarche d'orientation active très utile dans le processus d'admission post-Bac en raison de sa complexité et nous développons ainsi la mixité des publics dans nos formations BTS. L'accueil de Bac professionnel en BTS est un atout si on trouve un juste équilibre entre le profil de nos différents candidats.

C'est aussi, « *lutter* » contre les stéréotypes sociaux, et donner la possibilité au jeune de prendre confiance en lui et en l'avenir.

La *cinquième action* concernant l'aide à l'orientation est un des aspects les plus visibles. En effet, le tutorat en faveur des lycéens de terminale professionnelle fait par les étudiants de BTS permet de construire un projet d'orientation plus cohérent grâce à une meilleure connaissance des filières professionnelles. Des temps collectifs et individuels sont programmés dans l'année sur les différents sites, c'est l'occasion de rencontrer les élèves mais aussi nos collègues de l'institution-la Providence.



La **sixième action** concerne l'organisation d'un mini-stage pour « *faire vivre* » au lycéen une journée de cours dans le supérieur avec nos étudiants. C'est une initiative de la DDEC 22 depuis plusieurs années, étendue au territoire de Saint-Malo. Le jeune se projette, il peut valider son parcours et faire des vœux plus éclairés sur la plateforme d'admission post-Bac.

La **septième action** va encore plus loin dans l'aide à la construction du projet d'orientation, car les lycéens sont invités à se rendre sur le lieu de stage des étudiants pour une meilleure connaissance du milieu professionnel de la formation envisagée.

Pour nos huit étudiants tuteurs volontaires dans le dispositif, nous pouvons les rendre acteurs et créer une relation privilégiée avec des lycéens en questionnement sur leur orientation. C'est transmettre « *les clés* » de la réussite. En application de notre projet éducatif, « *c'est entrer en relation avec l'autre* ». C'est une expérience humainement riche fondée sur l'écoute, le dialogue.

Cet engagement des étudiants s'appuie sur des objectifs partagés entre les différents partenaires et l'exigence d'une évaluation régulière du projet.

C'est la **huitième action** qui formalise la démarche par un carnet de suivi, rédigé et validé par les professeurs référents qui ont la responsabilité opérationnelle de cette action. L'engagement du tuteur est reconnu et valorisé sous la forme d'une certification. Il est important d'avoir cette démarche de valorisation pour récompenser les efforts.

Par l'implication de tous, nous avons obtenu une labellisation « *Cordées de la réussite* » formalisée par le recteur d'académie de Rennes.

## QUELQUES TÉMOIGNAGES D'ÉTUDIANTS IMPLIQUÉS DANS LA « CORDÉE »

### CHARLOTTE

« J'étais motivée pour participer aux « *cordées de la réussite* » pour plusieurs raisons, mais la principale c'est que j'aurais aimé quand j'étais au lycée être suivie par un étudiant pour découvrir les différentes formations qui m'intéressaient. Lors des différentes rencontres, j'essaie de transmettre ma motivation aux lycéens ».



### MATHILDA

« Pour moi, « *les cordées de la réussite* » représentent beaucoup. Je n'ai pas eu la chance de profiter de ce système quand j'étais au lycée. Je pense que les lycéens sont plus à l'aise de parler d'orientation avec des jeunes de leurs âges qu'avec l'équipe pédagogique de leurs écoles ».



### LUCIE

« J'ai moi-même participé aux *cordées* en tant que lycéenne et cela m'a beaucoup aidé dans mon choix d'études supérieures. De plus, les échanges au cours des différentes rencontres sont très enrichissants pour nous tous ! ».



### ANNE-LISE

« Choisir son avenir peut parfois être compliqué. Grâce aux « *cordées de la réussite* », les élèves de terminale ont l'opportunité de pouvoir échanger sur leurs doutes et leurs appréhensions. Grâce aux échanges je peux les guider dans leurs décisions ».



# QUELQUES ÉVÉNEMENTS DU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2017



La rentrée des professeurs



Pèlerinage des Rosaïres avec les étudiants et les 1<sup>ères</sup>



La rentrée au Lycée



Marche de solidarité



42 ans d'échange avec Heidenheim



Travaux extérieurs sur le bâtiment Dagorne



Célébration de début d'année



Travaux intérieurs sur le bâtiment Dagorne



6<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> à l'opéra de Rennes



Pèlerinage des Rosaïres avec les étudiants et les 1<sup>ères</sup>



La rentrée au Collège

# LA VIE À L'ÉCOLE : PALMARÈS 2017

## 6 A : Professeur principal : Carole LE GOFF

Prix d'excellence : Elisa RIMASSON  
1er Accessit : Nora MILOSEVIC  
2e Accessit : Elouan PETILLON  
3e Accessit : Sacha BLUMBERGS  
4e Accessit : Romain DELAMARE

## 6 B : Professeur principal : Valérie GEORGEAULT

Prix d'excellence : Olgierd de GOURCUFF  
1er Accessit : Lucie PALHIÈRE  
2e Accessit : Pierre BOUREL  
3e Accessit : Agathe BROUDER  
4e Accessit : Louis ROLLAND

## 6 C : Professeur principal : Lomig BLANCHET

Prix d'excellence : Louanne ADAM  
1er Accessit : Jeanne CORMIER  
2e Accessit : Camille ODILLARD  
3e Accessit : Esther GESNY  
4e Accessit : Raphaël SAINT-CAST

---

## 5 A : Professeur principal : Philip BRIOLET

Prix d'excellence : Jean BOSCHER  
1er Accessit : Calliste MESLARD  
2e Accessit : Vincent GOUPIL  
3e Accessit : Théo SAINT-MARTIN

## 5 B : Professeur principal : Edith GARNIER

Prix d'excellence : Ermione MARQUÉ  
1er Accessit : Anna JOUFFE  
2e Accessit : Pauline GIRARD  
3e Accessit : Azenor PETILLON  
4e Accessit : Victoire LE VOYER  
5e Accessit : Margaux PELTIER

## 5 C : Professeur principal : Emilie GOUAZE

Prix d'excellence : Léna POTDEVIN  
1er Accessit : Adèle BOSCHER  
2e Accessit : Nicolas WOZNIAK  
3e Accessit : Tiphène CHARRE  
4e Accessit : Héléna PHAM-TRAN  
5e Accessit : Yvann FERRY  
6e Accessit : Eliot DELVART

## 5 D : Professeur principal : Christelle GILBERT

Prix d'excellence : Charlotte DEBAYLE  
1er Accessit : Elsa VALLADE  
2e Accessit : Lou-Anne TAMBURINI  
3e Accessit : Ludwig FOLIGNÉ

## 4 A : Professeur principal : Noëlle MERDRIGNAC

Prix d'excellence : David LONCLE  
1er Accessit : Maël JASO  
2e Accessit : Marie BOÛAN du CHEF du BOS  
3e Accessit : Inès YRIS  
4e Accessit : Eudes GAULTIER

## 4 B : Professeur principal : Sylvain ARIBARD

Prix d'excellence : Yoann BASTIEN  
1er Accessit : Nolann CHEDMAIL  
2e Accessit : Kélya LEGUÉDEY  
3e Accessit : Priscilla GESNY  
4e Accessit : Anna PRADEILLES

## 4 C : Professeur principal : Véronique GRAGEZ

Prix d'excellence : Maëlys ABRAHAM  
1er Accessit : Sixtine DOUTREBENTE  
2e Accessit : Alexandre MILLON  
3e Accessit : Anne-Solenn CORMIER  
4e Accessit : Youenn HAMM

---

## 3 A : Professeur principal : Emmanuelle DESMONS

Prix d'excellence : Valentine ODILLARD  
1er Accessit : Anne-France COURTOIS  
2e Accessit : Anatole LEFRANC  
3e Accessit : Thomas DIACONU  
4e Accessit : Emma L'HERMITTE

## 3 B : Professeur principal : Françoise MORIN DI MAGGIO

Prix d'excellence : Marie BOUREL  
1er Accessit : Pierre MESLIN  
2e Accessit : Pauline MABIRE  
3e Accessit : Loïs LALLEMAND  
4e Accessit : Capucine GÉRARD

### 3 C : Professeur principal : Kathleen LANDIN

Prix d'excellence : Ilona PACHKEVITCH  
1er Accessit : Joséphine FERTÉ  
2e Accessit : Margaux LÉON  
3e Accessit : Maxence LEFORESTIER  
4e Accessit : Manon HERNOT

### 2 E : Professeur principal : Eric ABELLA

Prix d'excellence : Inès BENNIS  
1er Accessit : Blanche CRENN  
2e Accessit : Madeline VINET  
3e Accessit : Chloé THEVENET

### 3 D : Professeur principal : Charlotte ROUSSELET

Prix d'excellence : Mona MÉNEC  
1er Accessit : Clémence BERNIER  
2e Accessit : Léa BARBANÇON  
3e Accessit : Malorie NGANDO NSANGUE  
4e Accessit : Fanny JUGUE

### 2 F : Professeur principal : Nathalie LEVEY CONTAL

Prix d'excellence : Marco LEBRETON  
1er Accessit : Thomas LACHIVER  
2e Accessit : Héloïse GAUDICHE  
3e Accessit : Naomie HEINRY  
4e Accessit : Alwena BARBEAU  
5e Accessit : Corentin CHARRE

### 2 A : Professeur principal : Pascale PRIÉ

Prix d'excellence : Elodie NGANDO NSANGUE  
1er Accessit : Lucie LERÉDÉ  
2e Accessit : Julie WOZNIAK  
3e Accessit : Pauline ROBERT  
4e Accessit : Chloé ROBIN  
5e Accessit : Juliette BOÛAN du CHEF du BOS

### 1 ES1 : Professeur principal : Nathalie TESSIER

Prix d'excellence : Doris MERCIER  
1er Accessit : Emmanuelle LECORVAISIER  
2e Accessit : Elise RUCAY  
3e Accessit : Paul GALLOT

### 2 B : Professeur principal : Anne BARBIER

Prix d'excellence : Marie DEBAYLE  
1er Accessit : Enora LE NEEL  
2e Accessit : Thomas BOUTOUTAOU  
3e Accessit : Théodore SAINT-CAST  
4e Accessit : Arthur THEVENET  
5e Accessit : Bryn HUSBAND

### 1 ES2 : Professeur principal : Jean-Marie CHASLES

Prix d'excellence : Théo VILAIR  
1er Accessit : Matthias GANOT  
2e Accessit : Elaura MAILLARD  
3e Accessit : Laurine BERNARD  
4e Accessit : Maëlanne AUBRY  
5e Accessit : Dylan BERNABE  
6e Accessit : Marie LÉVÊQUE  
7e Accessit : Hortense VANHAECKE

### 2 C : Professeur principal : Julie DE MAUPEOU

Prix d'excellence : Enora PINTO  
1er Accessit : Simon LUCAS  
2e Accessit : Edgar IONITA  
3e Accessit : Amélie FONDIN  
4e Accessit : Lucas ELSSENSOHN

### 1 L : Professeur principal : Marie CHEVALIER

Prix d'excellence : Angèle MONJOIN  
1er Accessit : Céline NEVEU  
2e Accessit : Manon ROBERT  
3e Accessit : Tinaïg MAUGARD  
4e Accessit : Elodie CATTAROSI

### 2 D : Professeur principal : Maryse LE ROLLE

Prix d'excellence : Elodie TAPIN  
1er Accessit : Klara BOURDIN  
2e Accessit : Lubin GAUTHIER  
3e Accessit : Magaly LECHEVESTRIER  
4e Accessit : Louise DAMBRE

### 1 S1 : Professeur principal : Marie BUCAILLE

Prix d'excellence : Clément TURCO  
1er Accessit : Charles ROCHER  
2e Accessit : Matthieu CACQUEVEL  
3e Accessit : Camille MAREC  
4e Accessit : Raphaël PILORGET

## 1 S2 : Professeur principal : Marlène L'HOPITAL

Prix d'excellence : Isa YVINEC  
1er Accessit : Alicia LOGERAIS  
2e Accessit : Elouen MASSOT  
3e Accessit : Marine LE BRETON  
4e Accessit : Marine PRÉAUCHAT  
5e Accessit : Maïwenn LAMBERT

## 1 S3 : Professeur principal : Elisabeth BLANCHOT

Prix d'excellence : Mathis BELLEC  
1er Accessit : Judith LE CAM  
2e Accessit : Marie CALVEZ  
3e Accessit : Aurélie BUECHER  
4e Accessit : Diane JOUBERT des OUCHES  
5e Accessit : Arnaud HIGNARD

## 1 STMG : Professeur principal : Sylvie COCONNIER

Prix d'excellence : Baptiste MOISAN  
1er Accessit : Rose ROBERT  
2e Accessit : Anaïs DELAUNAY  
3e Accessit : Quentin SAVARY

## T ES1 : Professeur principal : Jérôme CHEVALIER

Prix d'excellence : Romain GRABOT  
1er Accessit : Alan FOSSANI  
2e Accessit : Eloïse GIGOU  
3e Accessit : Margaux LETACONOUX  
4e Accessit : Pierre-Antoine TROTTIER

## T ES2 : Professeur principal : François BOULAND

Prix d'excellence : Hugo PERON  
1er Accessit : Mathilde HORNEBECK  
2e Accessit : Elise SHEPERD  
3e Accessit : Léo SIMONESSA

## T L : Professeur principal : Jean-François OLIVIER

Prix d'excellence : Baptiste DUTRIAUX  
1er Accessit : Lina DRISS  
2e Accessit : Margaux COÏC

## T S1 : Professeur principal : Daniel MERDRIGNAC

Prix d'excellence : Paul BOUREL  
1er Accessit : Simon LECAS  
2e Accessit : Emma YVES  
3e Accessit : Antoine LE DROGOFF  
4e Accessit : Marie MARTYN  
5e Accessit : Lamia SALHI

## T S2 : Professeur principal : Alain ROBERT

Prix d'excellence : Marine-Eva DEWAELE  
1er Accessit : Camille ONEN  
2e Accessit : Mélodie LEGAC  
3e Accessit : Juliette HOURDIN

## T S3 : Professeur principal : Corinne MAIGA

Prix d'excellence : Samuel BOUTOUTAOU  
1er Accessit : Romain SANTORO  
2e Accessit : Eugénie LANSIAUX  
3e Accessit : Clément GAUTIER

## T STMG : Professeur principal : Séverine GUILLOT

Prix d'excellence : Victorien JUHEL  
1er Accessit : Inés de BEAUREGARD  
2e Accessit : Lola GERAUD  
3e Accessit : Maëllenn NICOLAS



## GRANDS PRIX 2017

### PRIX D'ASSIDUITÉ DANS LE TRAVAIL

Ce prix est attribué aux élèves de terminale qui, tout au long de leurs études, ont su faire preuve de ténacité dans la dis-création, tout en accomplissant un parcours scolaire assidu, positif et complet.

Victor COLAS	T S3	de Dinan
Inès de BEAUREGARD	T STMG	de Pleudihen-sur-Rance
Maëlle FRAVAL	T S2	de St-Samson-sur-Rance
Juliette HOURDIN	T S2	de Pleudihen-sur-Rance
Capucine JACQUEMAIRE	T S2	de Beausais-sur-Mer
Alan JASO	T S1	de Dinan
Simon LECAS	T S1	de Dinan
Antoine LE DROGOFF	T S1	de Dinan
Margot LEFRAIS	T S1	de Beausais-sur-Mer
Mélo-die LEGAC	T S2	de Eréac
Ludivine LEMOINE	T ES2	de Saint-Hélen
Clémence LE VOYER	T S2	de Lanvally
Marie MAÏSTO	T L	de Plouër-sur-Rance
Agathe MALIDOR	T ES2	de Léhon
Camille ONEN	T S2	de Pleslin-Trigavou
Emmanuelle RENAULT	T STMG	de Saint-Carné
Simon RENAULT	T ES2	de Lanvally
Nolwenn SAILLARD	T STMG	de La Landec
Lamia SALHI	T S1	de Dinard
Romain SANTORO	T S3	de Les Champs Géraux
Amelia SELLIN	T S3	de Beausais-sur-Mer
Emma YVES	T S1	de Pleudihen-sur-Rance

### PRIX D'INVESTISSEMENT DANS L'ÉCOLE

Ce prix est attribué aux élèves de terminale qui se sont particu-lièrement investis au service de l'établissement lors de différents temps forts et qui ont su rassembler les élèves d'un même niveau.

Thomas CUSSONNEAU	T L	de Plesder
Aliénor de GOUBERVILLE	T S1	de Saint-Domineuc
Julie HAMON	T L	de Trémor-el
Marie MARTYN	T S1	de Plouër-sur-Rance

### PRIX ACTION SOLIDAIRE 2016-2017

Ce prix est attribué aux élèves de terminale qui se sont particu-lièrement investis dans un projet d'action solidaire de collecte de jouets. En lien avec l'association rennais-e « *Un toit c'est un Droit* », ils ont su se mobiliser pour offrir livres et jouets aux enfants de familles dé-boutées de leur demande d'asile et vivant dans un squat.

Agathe BONNECHÈRE	T ES1	de Dinan
Paul BOUREL	T S1	de Dinan
Romain GRABOT	T ES1	de Dinan
Marine GUÉROC	T S3	de Saint-Thual
Anne-Lise JARNOUEN	T ES2	de Pleudihen-sur-Rance
Capucine JACQUEMAIRE	T S2	de Beausais-sur-Mer
Victor JOULOU	T L	de Plélan-le-Petit
Mathilde HORNEBECK	T ES2	de La Vicomté-sur-Rance
Kendra JAN	T STMG	de Léhon
Anne LE GAUDU	T S1	de Pleudihen-sur-Rance
Margaux MACÉ	T STMG	de Lanvally
Mahault MALMONT-MARCHAL	T L	de Taden
Klervi MÉNEC	T S1	de Tré-livan
Juliette PINCEMIN	T S2	de La Fresnais
Elise SHEPHERD	T ES2	de Dinan
Marie VAN POUCKE	T S3	de Léhon

### PRIX D'HONNEUR

Ce prix, fondé en mémoire du Chanoine MEINSER, ancien supérieur et restaurateur de l'école, est attribué aux élèves de terminale qui se sont particu-lièrement distingués par leurs qualités humaines, alliant une ténacité persévérante dans le travail à un excellent dynamisme moral.

Paul BOUREL	T S1	de Dinan
Camille ONEN	T S2	de Pleslin-Trigavou
Samuel BOUTOUTAOU	T S3	de Miniac-Morvan

# BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES



## SOMMAIRE

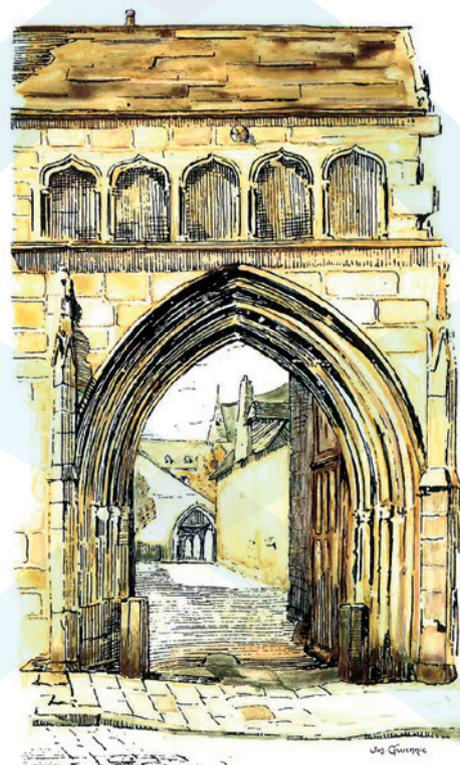
PAGE 31  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DU 07 OCTOBRE 2017

PAGE 32  
AUX CORDELIERS, JADIS :  
L'ÉNIGME DAGORNE

PAGE 39  
IL Y A 30 ANS...  
LE CLOCHER DE LA VICTOIRE DÉCAPITÉ  
LORS DE LA TEMPÊTE D'OCTOBRE

PAGE 40  
LE COURRIER DES LECTEURS

PAGE 41  
LE CARNET



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 OCTOBRE 2017



François LE CLEC'H  
Président de L'Association des  
Anciens Elèves

*« Bonjour à tous,*

*Je vous remercie de votre présence à cette Assemblée Générale de l'Association des Anciens Elèves des Cordeliers et à cette demi-journée amputée de la fin de l'après-midi et de la soirée, notamment du repas traditionnel, par manque d'inscrits et de participants ; j'y reviendrai tout à l'heure.*

*Depuis le mois d'octobre 2016, quelques changements ont eu lieu concernant le fonctionnement de notre association:*

*Depuis le printemps dernier, nous ne disposons plus de notre bureau des Anciens, à cause des travaux de rénovation du bâtiment Dagorne, à côté de la chapelle, qui devront se prolonger jusqu'au printemps 2018.*

*A ce sujet, plusieurs tranches de travaux sont prévues jusqu'en 2019 : le bâtiment Dagorne donc, les locaux administratifs au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment principal, les réfectoires, en particulier le grand réfectoire, puis la cour du cloître et la cour intérieure, tout ceci devant être terminé en 2020. On vous tiendra au courant de l'avancée de ces travaux.*

*La Revue des Anciens a changé, passant à la couleur, mais le format et le contenu vont aussi évoluer à l'avenir. Nous avons eu début octobre une réunion à ce sujet avec M. GERBEL, le Directeur de l'ensemble scolaire Les Cordeliers.*

*Le 2 juin dernier, nous avons organisé, avec l'accord des autorités de l'établissement, la journée « Retour au bahut ». Trois anciens sont intervenus auprès des élèves de classes de 2<sup>nd</sup>e, qui se sont montrés très intéressés par les témoignages apportés par les intervenants sur leur parcours professionnel après leur départ du bahut.*

*Peu de participants là encore et suite à l'annulation de la soirée des Anciens ce 7 octobre, nous allons engager très rapidement une réflexion à ce sujet et vous livrerons la synthèse de nos échanges dans une prochaine revue. Peut-être allons-nous changer cette période de rencontre en passant d'octobre au printemps, un vendredi ou un samedi. Toutes les suggestions de votre part seront les bienvenues, afin de relancer la dynamique de notre association, maintenir nos traditions et assurer le lien entre les générations.*

*Je terminerai en remerciant encore une fois tous les anciens, jeunes et moins jeunes, présents aujourd'hui, mais aussi ceux qui donnent de leur temps à ces vieux Cordeliers : en particulier le bureau, avec Sylvie, Guy et François, qui font quasiment partie des meubles de l'école, les membres du Conseil d'Administration, les intervenants ponctuels, ceux qui ont donné de leurs nouvelles, et M. Philippe GERBEL, Directeur, à présent, d'un établissement de plus de 1.600 élèves et qui nous apporte en permanence son soutien dans la réalisation de nos projets ».*

# AUX CORDELIERS, JADIS : L'ÉNIGME DAGORNE



Guy BUARD

*Aujourd'hui, si on demande aux élèves des Cordeliers, aux employés ou aux professeurs « connaissez-vous l'abbé Marin DAGORNE ? », il y a peu de chance, je pense, de recevoir des réponses positives. Pourtant, l'abbé Marin DAGORNE est une personnalité marquante de la vie des Cordeliers.*

Bien sûr, son passage aux Cordeliers, remonte au XIXe siècle et aucune trace, plaque commémorative, buste ou statue, n'est restée pour marquer son activité.

Il fut élève de 1838 à 1845 sous les supérieurs des chanoines René GAULTIER et Pierre GUÉRIN, successeurs du premier Supérieur des Cordeliers, l'abbé Julien-Jacques BERTIER, mort en 1837.

Sa mère, seule pour l'élever après le décès accidentel de son mari, médecin, l'inscrit en septième sur les conseils d'un vicaire de Corseul, sa ville natale.

Dès l'école primaire, les frères LAMENNAIS, ses instituteurs, ont remarqué chez lui une intelligence brillante et lui conseillent de commencer l'étude du latin. Très jeune, il manifeste le désir de s'orienter vers la prêtrise. Il n'est donc pas étonnant qu'à la fin de sa classe de rhétorique (qui correspond à la classe de Première aujourd'hui), il quitte les Cordeliers pour suivre le cours de philosophie au Grand Séminaire de Saint-Brieuc.

Ses maîtres remarquent son rayonnement auprès de ses camarades, comme il l'avait aux Cordeliers, son travail approfondi et sa piété. Il est ordonné prêtre le 21 décembre 1850 dans la cathédrale de Saint-Brieuc.

Sa nomination comme professeur aux Cordeliers le rap-

proche de son pays d'origine. Pendant 3 ans, il y enseigne les mathématiques et assure la fonction de censeur.

En 1853, il est appelé par le Supérieur du Grand Séminaire à y enseigner l'histoire ecclésiastique, l'éloquence sacrée et le droit canonique.

L'évêque de Saint-Brieuc le nomme, en 1860, Supérieur des Cordeliers en remplacement du Chanoine Mathurin MACÉ. C'est au cours de cette période, jusque 1881, que l'abbé Marin DAGORNE va se révéler.

## UN VISIONNAIRE

A la rentrée scolaire 1860-61, l'abbé Marin DAGORNE entre dans un établissement qu'il connaît bien. Il aurait pu continuer à le faire fonctionner comme le permettait l'organisation mise en place par ses prédécesseurs. Mais son tempérament et sa connaissance du monde l'ont décidé à apporter de nombreuses modifications à la structure pédagogique de cette, déjà, vieille maison.



Photo de l'abbé DAGORNE prise probablement en 1901 à l'occasion de son jubilé sacerdotal

Il voit d'abord que, si le Petit-Séminaire de Dinan a pour mission principale la formation des futurs prêtres du diocèse,

son établissement pouvait aussi recevoir des jeunes (futurs employés, médecins, hommes de loi, agriculteurs, commerçants ou artisans) tout en leur assurant une éducation chrétienne solide.

Pour suivre le développement des sciences qui progressaient rapidement à cette époque, il met en place une organisation pédagogique qui prévoit des heures d'enseignement des matières scientifiques dans tous les niveaux : algèbre, géométrie, histoire naturelle, cosmographie, physique et chimie, trigonométrie.

Auparavant, il y avait des cours de mathématiques organisés, puisque dans les palmarès, des prix sont attribués pour cette matière, mais elles étaient enseignées sur des temps courts et par des professeurs non spécialistes. De même, pour l'histoire et géographie enseignée durant les cours de français. Il crée donc une chaire de mathématiques et une d'histoire et géographie.

Les élèves dont le projet était de se former aux connaissances de l'époque ont pu, grâce à l'ouverture de nouvelles classes, dites classes de français, suivre un enseignement sans être obligés de consacrer du temps à l'étude du latin et du grec.

L'abbé DAGORNE prend une troisième initiative pédagogique : la classe de philosophie qui avait été fermée en 1841 en même temps que le grand séminaire des Cordeliers est ouverte dès la rentrée 1860-61.

Il prend la responsabilité de cet enseignement ce qui le conduit à élaborer un cours de philosophie qui fera l'objet d'une publication et sera, paraît-il, très apprécié. Sans ce dernier échelon de la formation, les élèves ne pouvaient, en effet, prétendre au titre de « *bachelier* ».

Une autre initiative marque son souci d'intéresser les élèves et de s'élever dans la connaissance : il crée une « *société littéraire* » dont il est le directeur, ouverte aux élèves des grandes classes les mieux disposés. C'est un cours spécial de français pendant lequel des sujets de français sont proposés. Chaque élève doit rédiger une dissertation qui est corrigée et les meilleures sont lues en public.

L'autre aspect des nouveautés introduites par l'abbé DA-

GORNE concerne la discipline et l'éducation à proprement parler.

Il semble bien que, au cours des années précédentes un certain relâchement s'était installé dans les relations entre élèves et professeurs. Ceux-ci pouvaient être mis en accusation à cause d'un enseignement trop faible ou de méthodes incomprises par les élèves. Dès les premiers mois de l'année 1860-61, quatre ou cinq élèves des grandes classes se montrant quelque peu frondeurs et indisciplinés furent rapidement congédiés.

L'abbé DAGORNE sait profiter de tous les moments disponibles et de toutes les occasions pour transmettre à ses élèves les règles de l'hygiène, de la politesse et du savoir-vivre. Il surveille lui-même le réfectoire, observe les élèves et donne, après avoir interrompu le lecteur, les conseils ou remontrances pour corriger les défauts observés.

Au cours des cérémonies à la chapelle (actuellement salle des fêtes ou salle visio-conférence), il profite de la réunion de tous les élèves, internes et externes, pour leur adresser ses observations, ses encouragements ou ses remontrances.

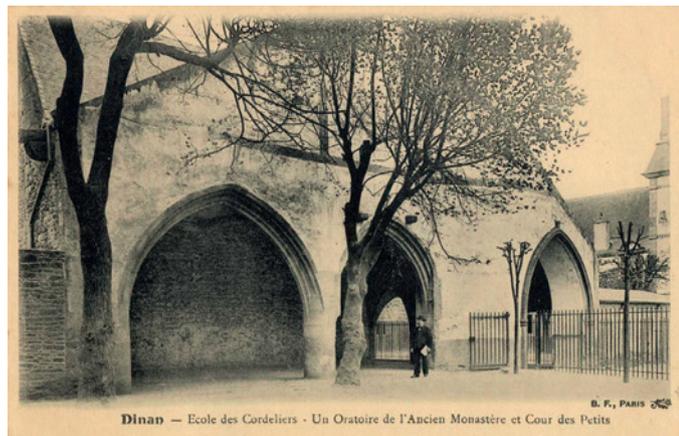
Par le passé, l'enseignement de la doctrine chrétienne était fait chaque jeudi en réunissant tous les élèves à la chapelle. L'abbé DAGORNE a vu la difficulté et a organisé cet enseignement en plusieurs cours adaptés aux niveaux des élèves. Chaque dimanche et chaque jeudi, les élèves sortent de l'école, en rang par trois, et l'abbé DAGORNE accorde une grande importance à leur tenue lors des passages en ville parmi les Dinannais. Il décide d'imposer un uniforme qui sera la marque de l'établissement.

Il n'existe pas de photos de cette époque, mais cet uniforme était porté à l'occasion du premier album de photos de classes en 1904 et l'a été jusque 1939.

## UN BÂTISSEUR

Pour apprécier l'œuvre de l'abbé DAGORNE dans la rénovation des bâtiments et équipements de son Petit-Séminaire, il suffit de circuler dans l'école. Ainsi nous découvrons la dizaine de secteurs qui portent les traces, visibles ou non

aujourd'hui, des transformations réalisées.



Entrons par le portail de la place des Cordeliers et arrêtons-nous devant le parloir. La façade actuelle ne traduit pas l'aspect du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, bien sûr. Mais la photo ci-dessus permet de voir le résultat des travaux engagés : derrière les deux ogives se distingue un espace libre.

L'abbé DAGORNE a fait abattre les cloisons du local, un cellier, qui se tenait à cet endroit pour en faire un préau pour les plus jeunes élèves.

En se déplaçant légèrement sur la gauche et en observant le bâtiment à droite du bâtiment Saint-Joseph, on distingue les deux dernières fenêtres du premier étage. C'est dans cette construction que la lingerie et l'infirmerie ont été aménagées et mises sous l'autorité des sœurs de Créhen.

Entrons maintenant sous le cloître. On y distingue aujourd'hui, par endroit après l'usure du revêtement de goudron étalé là au milieu des années 1950, des pavés de granit. Ces pavés ont été mis en place à l'initiative de l'abbé DAGORNE et les grilles qui séparent le cloître de la cour ont été scellées à la même époque.

Continuons sous le cloître. Tous les locaux de la cour intérieure servaient de classes. Le sol était de la terre battue et il n'y avait pas de table, seulement des bancs. L'abbé DAGORNE a fait faire des planchers et fixer des tables et des sièges. La salle occupée aujourd'hui par le self et le petit réfectoire servait d'étude. Une cloison délimitait deux salles. Les deux

fenêtres qui donnent sur la cour intérieure ont été aménagées pour donner plus de lumière dans ces deux pièces. Au premier étage de l'aile nord de la cour intérieure, étaient aménagés deux dortoirs : Saint-Louis DE GONZAGUE, à droite et Saint-Stanislas, à gauche (ces deux locaux sont occupés par le CDI aujourd'hui). Dans l'aile nord existait le dortoir Saint-Charles. Le Supérieur fait refaire les planchers et remplace les vieux lits en bois par des lits en fer.

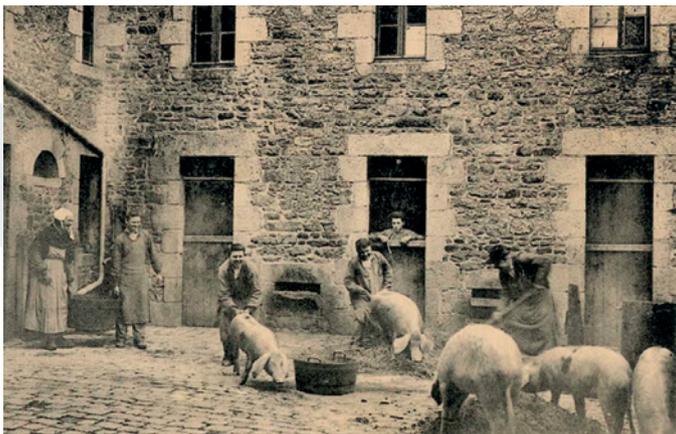


Passons le porche près du Capitole. Une cour occupe cet espace réduit aujourd'hui par le bâtiment neuf, Saint-Jean-Paul II. L'abbé DAGORNE la met à disposition des Moyens (élèves de quatrième et troisième) pour les séparer des Grands (seconde et au-dessus) qui prennent leurs ébats dans la cour des Grands (cour du cloître).

Allons maintenant dans le jardin (aujourd'hui, la cour Notre-Dame). La plus grande partie de cet espace qui a servi de potager jusque la construction du premier bâtiment Notre-Dame en 1960 est achetée par l'abbé DAGORNE pour agrandir le jardin et s'assurer un espace libre entre les Cordeliers et les voisins.

A l'extrémité sud du jardin (inaccessible aujourd'hui), l'abbé DAGORNE améliore l'aménagement de la porcherie et aménage une boulangerie ainsi qu'une salle de billard. Entrons maintenant dans le grand réfectoire. La transformation principale consiste à démolir la cloison qui délimitait un couloir le long de la cour du cloître et à percer

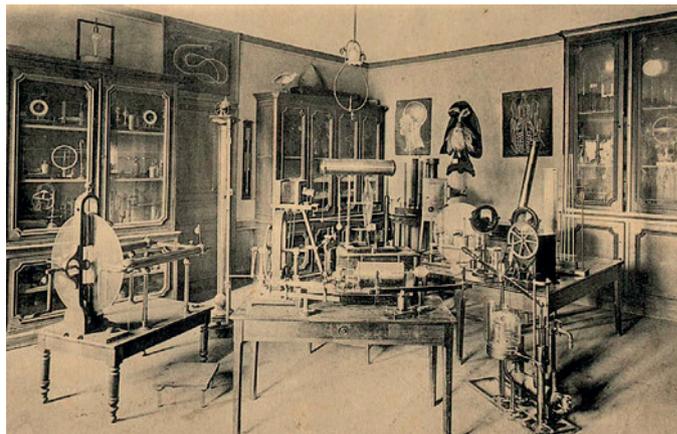
une fenêtre dans le mur fermant chacune des ogives. La dimension de cette pièce n'est pas celle d'aujourd'hui. Il existait une cloison près de la porte qui ouvre sur le jardin à proximité de la cuisine qui séparait une pièce, le « *petit salon* » du grand réfectoire.



**Sortons maintenant dans la cour du cloître et avançons vers la chapelle.** Entre le grand réfectoire et la chapelle se dresse un bâtiment de trois étages : le pavillon DAGORNE. Le développement du petit Séminaire de Dinan fait apparaître un besoin d'espace pour installer des salles d'études pour les élèves et des appartements pour les professeurs.

En plus, le développement de l'enseignement des sciences physiques demande des locaux spécialisés. L'aménagement est donc conforme aux besoins de l'époque. Le bâtiment est construit sur une cave (on boit essentiellement du cidre à l'époque), le rez-de-chaussée est aménagé sur toute la surface en salle d'étude, au premier étage une classe équipée de matériel de physique et d'une cheminée est aménagée du côté ouest, des appartements du côté est et aux deuxième et troisième étage. Aujourd'hui, en pleine démolition intérieure, seuls, les murs et le toit datent de l'époque de la construction.

**Revenus à l'entrée du cloître,** nous pouvons mesurer l'immensité des travaux impulsés par l'abbé DAGORNE au cours de ses 21 ans passés à la tête des Cordeliers.



## UN HOMME DE CONVICTION

1881, dernière année, une année difficile pour le Supérieur, très difficile !

Après cette double décennie fructueuse en tout point, le recrutement, l'enseignement des sciences, la rénovation et l'équipement des classes... tout atteignait la perfection.

Une première affaire va obliger le brillant Supérieur des Cordeliers à sortir des murs de sa chère école pour fréquenter les salles des tribunaux.

Au début de l'année 1879, des habitants de la rue du Bignon se plaignent que des émanations putrides pénètrent dans leurs habitations. Le Conseil d'hygiène est invité à rechercher les causes du mal. Celui-ci conclut que « *la provenance de ces gaz ne pouvait être attribuée qu'à la proximité des cabinets d'aisance de la Sous-Préfecture* ».

Les autorités municipales, soutenues par le Sous-Préfet, considérant cette conclusion trop imprécise, pensent trouver là l'occasion de mettre en difficulté le Petit-Séminaire de Dinan, leur souhait étant de faire disparaître l'école ecclésiastique concurrente du collège municipal installé depuis 1832 dans les locaux des Ursulines rue de Léhon. Les Supérieurs précédents avaient déjà eu du fil à retordre pour maintenir l'école des Cordeliers face aux attaques des anticléricaux aux cours des décennies précédentes.

Un premier procès se tient qui condamne l'abbé DAGORNE à 3 francs d'amende et à détruire la porcherie. Pour l'abbé DAGORNE, il n'était pas question de supprimer ce refuge à

porcs étant donné qu'il existait là depuis bien longtemps. Un procès d'appel a lieu. Le tribunal se refuse à statuer sur le fond considérant que l'administration doit d'abord statuer sur le fait de savoir si l'existence de la porcherie était conforme à un décret de 1810 sur l'ouverture d'élevages de porcs (y avait-il plus de 6 porcs ?).

Le Procureur de Dinan sur les conseils du Procureur général de Rennes interjette l'appel devant la Cour de Cassation qui renvoie l'affaire devant le tribunal de Saint-Brieuc. Celui-ci décide que l'abbé DAGORNE doit s'adresser au tribunal administratif (à propos du nombre de cochons) et que, si rien n'est fait dans un délai de 2 mois, le Ministère public devra agir dans un délai d'un mois auprès du tribunal administratif. A la fin des délais, personne n'a bougé et les cochons ont pu continuer de s'engraisser sans souci. Aux Cordeliers, l'affaire a réjoui tout le monde. Le chansonnier de service a même écrit une « *Marseillaise des Cochons* » ! Tous ces procès se sont déroulés au cours de l'année 1880 de mai à fin novembre.

Contrairement à l'issue des procès de 1880 qui se termine sans dommage pour les Cordeliers, l'affaire de l'année 1881 sera véritablement désastreuse.

Au début du mois de février, le Supérieur est informé que des rumeurs malveillantes et persistantes se répandent en ville sur le fonctionnement du Petit-Séminaire.

C'est alors que l'affaire prend une ampleur incontrôlable. Les journaux anticléricaux qui n'avaient pas apprécié l'affaire des cochons s'en prennent à nouveau à l'abbé DAGORNE en le soupçonnant de manière plus ou moins explicite de ne pas assumer, contrairement à ce que son devoir lui impose, les fonctions de Supérieur d'un établissement scolaire.

*« La surveillance aurait beaucoup laissé à désirer ; il ne s'appliquait pas à connaître ses élèves, à pénétrer leur caractère ; il ne les réunissait pas en conférences pour les conseiller et les diriger, pour s'éclairer sur l'état de la discipline il n'assurait pas par de fréquentes inspections, à divers moments de la journée, que ses surveillants s'acquittaient bien de leur services... ».*

L'abbé DAGORNE considère que de telles calomnies doivent être retirées. Il obtient l'autorisation de l'évêque de Saint-Brieuc de porter l'affaire devant les tribunaux.

Le premier procès condamne, le 29 juillet, les journaux pour diffamation à de lourdes amendes et des insertions rectificatives. Ceux-ci font appel et, le 15 octobre 1881, les condamnations sont maintenues avec des réductions d'amendes pour certains.

Il nous faut maintenant reprendre le déroulement de l'affaire au mois de février car, dès ce moment, l'administration avait commencé une enquête qui s'est révélée à charge sans que les arguments de l'abbé DAGORNE ne soient entendus.

On peut ici faire le lien avec l'affaire précédente terminée de façon indolore et finalement joyeuse. Les personnalités qui avaient attaqué dans l'affaire des cochons ont trouvé, avec le décès brutal de l'abbé Toussaint ANDRÉ (préfet de discipline), l'occasion de porter le coup fatal aux Cordeliers : un établissement ecclésiastique ne peut fonctionner comme les rumeurs le laissaient soupçonner.

Malgré les pressions faites par le ministère de l'Instruction Publique sur l'évêque de Saint-Brieuc pour inciter l'abbé DAGORNE à retirer sa plainte contre les journaux diffamateurs, celui-ci maintient sa position. Des pressions inverses exercées par les journaux et les autorités administratives locales et régionales vont finalement provoquer la décision qui tombe le 7 juin 1881 : l'ordonnance royale du 5 novembre 1828, érigeant le Petit-Séminaire de Dinan en Ecole Secondaire ecclésiastique, est rapportée.

Le 16 juillet, tous les élèves sont invités à rentrer dans leurs familles. La distribution des Prix prévue le 22 juillet est annulée.

La tradition voulait que, lors de cette cérémonie, un discours fût prononcé. L'abbé DAGORNE l'a écrit. Le palmarès n'a pas été imprimé comme les autres années et le discours n'a pas été lu. Les archives de l'Association des Anciens élèves ont conservé ce document et les listes des élèves cités pour les différentes matières.

Le décret du 7 juin est donc clair : l'école ecclésiastique de Dinan n'existe plus !

On peut s'interroger sur la motivation exacte de cette décision. Il y a bien sûr le désir profond manifesté depuis le début du siècle par les courants anticléricaux. Mais quel fait, quelle personnalité a poussé le Ministère de l'Instruction Publique à prendre une telle décision ?

La pression des forces anticléricales a été très forte à la suite de l'échec de « l'affaire des Cochons ».

En lisant les courriers échangés entre l'évêque de Saint-Brieuc et le ministère, on voit très bien que le conseiller d'Etat, directeur des Cultes, M. FLOURENS, n'a pas apprécié l'attitude de l'abbé DAGORNE tout au long des deux affaires. C'était lui la cible et comme le ministère n'avait aucun pouvoir pour le démettre de ses fonctions de Supérieur, il fait fermer l'école.

Après cette affaire, l'évêque a souhaité nommer l'ancien supérieur à la cure de Plancoët. Comme il devait obtenir l'aval du directeur des Cultes, cette habilitation a été refusée en raison de l'hostilité du directeur des Cultes envers l'abbé DAGORNE. Malgré cela, il est nommé, le 24 mai 1882, recteur de la paroisse de Hénon. Il y restera 8 ans.

Avant cette nomination et après son départ des Cordeliers, l'abbé DAGORNE n'est pas resté inactif. Il passe quelques semaines à Caulnes dans une famille de parents d'élèves, M. et Mme VILLANDRE, et décide de présenter sa candidature à l'élection au Corps législatif. Il est élu le 21 août 1881. La pression des anticléricaux se maintient et s'étend dans l'assemblée.

Et le 10 décembre 1881, son élection est invalidée. Il se présente à nouveau devant les électeurs de Dinan, le 29 janvier 1882, mais cette fois, il n'est pas élu.

C'est ainsi qu'il devient curé de la paroisse d'Hénon au printemps suivant.

On imaginerait facilement que l'abbé DAGORNE termine sa vie dans son rôle de curé de campagne. Il n'en est rien.

Le 28 juillet 1890, Mgr FALLIÈRES, le nouvel évêque de Saint-Brieuc, le nomme Supérieur du Grand-Séminaire.

Quelques années plus tard, en 1894, les Anciens élèves des Cordeliers l'élisent premier Président de leur Association.

En 1901, le 22 juillet, veille de la distribution des Prix, les

Anciens élèves fêtent son jubilé sacerdotal. Il assume ses deux lourdes tâches jusque sa mort le 15 juillet 1905.

Une question pour conclure : **comment se fait-il qu'une personnalité aussi remarquable que celle de l'abbé DAGORNE ne soit honorée, dans un établissement auquel il a consacré l'essentiel de sa vie, par aucun monument, plaque commémorative ou inscription remarquable ?**

Le fondateur, l'abbé BERTIER et le chanoine MEINSER ont leur sépulture dans la chapelle. Monseigneur Eugène LE FER DE LA MOTTE a son buste également dans la chapelle. Tous les trois, comme l'abbé DAGORNE, ont consacré leur vie sacerdotale à l'école des Cordeliers.

J'aurais, si on le souhaite, un début d'explication, mais des Anciens peuvent posséder d'autres renseignements et il serait heureux de connaître leur explication pour compléter la description de cette vie vraiment extraordinaire.

Un petit détail encore : **vous avez remarqué que si on peut voir encore aujourd'hui la trace des grands travaux réalisés par l'abbé DAGORNE pour restaurer et embellir les Cordeliers, aucune date n'est précisée ?**

Comme les archives de cette période n'ont pas été conservées à l'économat, on peut seulement dire que ces travaux se sont déroulés entre 1860 et 1880. Cependant, le hasard fait parfois bien les choses.

Un jour, en lisant le compte-rendu de l'assemblée générale du 23 juillet 1903, je découvre au début de la relation de cette journée écrite par le chanoine Pierre LECLERC, secrétaire de l'Association (il faut noter que la construction de la chapelle n'est pas terminée) :

*« L'estrade, – la même qui doit servir pour la Distribution des Prix – est toute prête dans la cour des Moyens. Mais comment songer à l'occuper ? Une pluie fine tombe déjà, et de gros nuages obscurcissent le ciel et menacent, en crevant, de tout inonder.*

*Le parti le plus sage est d'aller chercher un abri ailleurs, là où ne sera pas à craindre un bain fort désagréable.*

*L'appartement qui semble le mieux convenir, est l'Etude des*

*Petits, située au rez-de-chaussée du Pavillon. En un instant, il est rempli, comme un œuf, par les Anciens. Beaucoup d'entre eux y ont passé à l'époque où ils débutaient dans la carrière d'élève.*

*Le détail suivant n'a pas sans doute beaucoup d'intérêt pour la généralité des lecteurs, mais l'auteur de ces lignes aime*

*à se rappeler qu'il était au nombre de ceux qui ont inauguré cette étude après les vacances de Pâques en 1866, alors qu'il faisait sa sixième. Le premier surveillant qui y a exercé sa fonction, a été le doux et paternel M. l'abbé HESRY de Saint-Jacut-de-la-Mer ».*

## PRÉCISIONS

• Vous vous demandez bien, puisque le Petit-Séminaire de Dinan a été fermé le 7 juin 1881, par quel miracle les Cordeliers existent encore. L'explication est simple : le Petit-Séminaire n'aurait pas été fermé si l'abbé DAGORNE avait accepté de se soumettre aux souhaits du ministère de l'Instruction Publique. Durant le mois d'août, l'évêque de Saint-Brieuc a entamé les démarches pour obtenir l'autorisation d'ouvrir un établissement d'enseignement secondaire. Celle-ci a été accordée à condition que le directeur ne fut pas l'abbé DAGORNE.

C'est ainsi que « *L'Ecole libre des Cordeliers* » a fait sa première rentrée à la fin du mois de septembre 1881 avec un nouveau directeur légal, nommé par l'évêque, l'abbé Louis LE BIGOT. Le titre de Supérieur a été confié à l'abbé Jean-Marie HEUZÉ. Celui-ci, en raison d'une santé fragile ne put assurer ses fonctions que pendant un an.

• A partir de 1906, un prix d'honneur a été décerné à un élève de Terminale. L'énoncé de ce prix était libellé ainsi sur le palmarès de 1906 : « *Un prix a été fondé en mémoire de M. le Chanoine DAGORNE, ancien supérieur et insigne bienfaiteur de l'Ecole des Cordeliers, décédé le 15 juillet 1905. Ce prix est accordé à l'élève qui a remporté le plus de succès, pour l'Enseignement Religieux, dans les classes de Troisième, de Seconde et spécialement de Première et de Philosophie ou de Mathématiques* ». Ce prix a été décerné chaque année depuis jusque la distribution des Prix de 1995.

## SOURCES

Les renseignements sur la vie de l'abbé DAGORNE sont présentés dans trois documents du bulletin de l'Association.

- **Le numéro de 1901** : Sermon de l'abbé MORELLE, archidiacre de Saint-Brieuc, le jour du jubilé sacerdotal de l'abbé DAGORNE (p. 24 à 46).
- **Le numéro de 1905** : Supériorat de M. l'abbé DAGORNE (p. 17 à 164). Ce texte est présenté dans le cadre d'une œuvre de longue haleine commencée en 1897. L'historien désigné pour écrire l'histoire des Cordeliers était l'abbé Jean-Marie HERVÉ, ancien élève, professeur de lettres aux Cordeliers. D'une santé fragile, il n'a pas pu achever son œuvre. Il meurt en 1900 après avoir écrit l'histoire des Cordeliers jusqu'à la mort de l'abbé BERTIER en 1837.

Il était, aux yeux des membres de l'Association, indispensable de poursuivre cette œuvre inachevée. Le Chanoine Pierre LECLERC, aumonier des Sœurs Trinitaires de Plancoët et secrétaire de l'Association, prend le relais. Ayant été élève du temps de l'abbé DAGORNE, il lui accorde beaucoup de développements, la matière ne manquait pas.

- **Le numéro de 1906** : le chanoine Pierre LECLERC a rédigé la notice nécrologique de l'abbé : (p. 61 à 75).

Ces bulletins sont précieusement conservés dans les archives de l'Association. Ils n'existent qu'en un seul exemplaire. La consultation en est donc difficile pour tout un chacun. Cependant, dans son livre, « *L'Ecole des Cordeliers de Dinan* », l'abbé Elie GAUTIER reprend une grande partie des documents rassemblés par le Chanoine LECLERC. Si vous ne le possédez pas, il est facile de se le procurer auprès de l'Association.

# IL Y A 30 ANS ... LE CLOCHER DE LA VICTOIRE DÉCAPITÉ LORS DE LA TEMPÊTE D'OCTOBRE

Nous sommes en octobre 1987. Il y a juste trente ans. Dans la nuit du 15 au 16, des vents violents, d'une intensité jamais enregistrée balaient l'Ouest de la France avec des pointes de 220 kilomètres à l'heure sur l'extrême pointe du Finistère. A l'époque, l'organisme de vigilance météorologique ( créée en 2001 ) n'existe pas encore. Comble d'une éventuelle prévision, ce 15 octobre 1987, la fonction publique, dont fait alors partie Météo-France, est en grève. Les Bretons se couchent donc sans savoir que des vents d'une terrible ampleur vont leur passer au-dessus de la tête avec des conséquences désastreuses.



La région de Dinan n'est pas épargnée. Dans la nuit, à la Victoire, alors que les internes dorment encore paisiblement, le clocher élançé de la chapelle qui résistait alors à toutes les intempéries et affres des vents, s'effondre. Les vents venant de l'Ouest le font se retourner sur la partie la plus récente du réfectoire, dans la petite cour intérieure. Aucune pièce du bâtiment historique n'est touchée. Mais la toiture du réfectoire et le mur porteur sont fragilisés. Quelques ardoises sont manquantes sur la cou-

verture principale et il reste un trou béant vers le ciel au niveau du fût du clocher.



Au petit matin, les élèves internes ont les yeux rougis du peu de sommeil et des frayeurs de la nuit. Les professeurs qui arrivent pour les cours du matin découvrent l'ampleur des dégâts et l'emblématique clocher qui dominait par-delà la vallée au-dessus de Léhon, à terre.

Les cours vont se dérouler dans la matinée sans dommage. Les salles n'ont pas été atteintes par la tempête. Mais le clocher ne sera jamais remonté comme tel. Les toitures seront réparées, le mur du réfectoire consolidé. Et un petit chapeau couvrira la base restante du clocher, effaçant définitivement la pointe du clocher qui s'élevait vers le ciel ...

Alain ROBERT

# LE COURRIER DES LECTEURS

Nous évoquons dans le n° 63 de *Nouvelles des Cordeliers* la quête de René ROBERT au sujet de son grand-oncle, l'abbé Victor ROBERT, professeur de langues aux Cordeliers de 1881 à 1895.

Il y a quelques jours, il nous informe de l'avancement de ses recherches et, magnifique surprise ! Deux photos.

*« Il y a un an, une première petite photo est réapparue dans la famille... puis une très grande en octobre chez des cousins éloignés... Je te les transmets pour les archives de l'école (la qualité est en rapport avec l'ancienneté : la première date d'avant 1889 (sans doute prof aux cordeliers), la seconde est plus récente (jeune curé vers 1900 ?) ».*



Abbé Victor ROBERT

Merci, René de faire partager tes découvertes à l'Association.

C'est du passé aussi (plus récent) que Bernard PERRETTE nous entretient dans sa lettre reçue la semaine dernière. Son introduction nous fait grand plaisir et nous encourage à poursuivre ce travail : *« Merci et bravo pour « Les Nouvelles des Cordeliers » ! ».*

Il évoque ses souvenirs :

*« J'avais tout particulièrement apprécié la rubrique « Aux Cordeliers, jadis » du n° 64 de juin 2017 sur les Religieuses de Créhen. J'y avais retrouvé la Mère SAINTE-SOLINE qui m'accueillit dans la classe de l'Enfant-Jésus à la rentrée d'octobre 1927. J'avais 4 ans. Comme elle savait s'y prendre, avec autorité, pour vous apprendre à lire et à écrire tout en encourageant et en rassurant !*

*On passait 2 ans dans sa classe, avant d'aller ensuite 2 ans en classe préparatoire chez la douce sœur SAINT-JEAN, elle aussi excellente pédagogue et éducatrice.*

*Je me sens plein de reconnaissance pour ces deux religieuses qui veillaient aussi au bon ordre des récréations (et des jeux de billes) dans la « cour des minimes ».*

*Et, si cela peut servir à l'histoire de l'Ecole, voici le parcours qu'effectuait un élève de 1927 pour gagner les classes enfantines :*

*Après avoir défilé à l'entrée devant la concierge, qui surveille le flot des entrants sur le pas de sa porte, il va droit devant lui jusqu'au vieux Cloître, laissant à la fin à sa droite le parvis de la Chapelle et à sa gauche les grilles d'une cour de récréation qui, je pense, était alors la « cour des petits ». Il tourne alors à gauche dans cette cour et la longe, en laissant à sa droite le bâtiment de la salle des fêtes. Il trouve ensuite un passage pour accéder à la cour des minimes, au fond de laquelle se trouvent les portes de la classe de l'Enfant-Jésus (à gauche) et de la classe Préparatoire (à droite). Plus tard, après, je pense, acquisition du terrain situé à l'ouest de la cour des petits et de la cour des minimes, ce nouveau terrain deviendra lui-même cour de récréation.*

*Depuis la cour des minimes, on avait à l'est, par de grandes fenêtres, une vue plongeante sur la salle des fêtes où Monsieur ARGOUT, le maître d'armes, donnait aux «grands» des*

*leçons d'escrime.*

*Les rentrées suivantes, la classe de 7e (Abbé BEDEL) est située (1932) à l'angle nord-ouest de la Cour d'Honneur, la classe de 6e A (Abbé FLAUD) est (1933) à l'étage, la classe de 5e A (Abbé GARANCHER) (1934) à l'angle sud-ouest de la Cour d'Honneur, la 4e A (Abbé LEFORT) (1935) à droite de la tour dans la Cour d'Honneur, la 3e A (Abbé MAHÉ) (1936) à droite de la 4e A, et la seconde A' (Chanoine PAGE) (1937) à l'étage du nouveau bâtiment au-dessus du cloître, auquel on accède par un escalier situé au sud-ouest de la Cour d'Honneur.*

*Manque, dans mon souvenir, la classe de 8e (Mère EULALIE) (1932) dans laquelle j'ai pourtant étudié.*

*Mais il s'est passé quelque chose et Mère EULALIE a dû interrompre cette année scolaire ? Les élèves ont-ils été recueillis par Sœur SAINT-JEAN ? Peut-être avez-vous des informations ?*

*A l'angle sud-ouest de la Cour d'Honneur, une sœur tenait la «Boutique», où l'on pouvait acheter des fournitures scolaires ou pieuses (crucifix, chapelets).*

*Professeur de mathématiques l'abbé GINGAST, de physique-chimie l'abbé TALVA, de langues l'abbé BAGOT. Et l'inoubliable abbé DELALANDE, professeur de dessin, adoré de tous, aumônier des scouts, pour lesquels il composait à la fin de chaque camp une chanson qui aurait mérité les archives !*

*Tout au long de ces années, l'abbé QUÉVET, professeur d'histoire et géographie, et aussi aumônier des forains, pré-lève et encadre quelques externes comme enfants de chœur*

*lors de solennités religieuses telles que la fête des petites Sœurs des Pauvres, la procession de la Fête-Dieu à l'Asile de Léhon des Frères Saint-Jean-de-Dieu ou même les cérémonies grandioses de la consécration de la chapelle des Caradeucs, que présidaient les évêques de Saint-Brieuc et de Vannes (et peut-être de Nantes).*

*Un flot de souvenirs, à tout hasard, mais qui font partie eux aussi de l'histoire de l'Ecole...*

*Avec toutes mes amitiés... »*

C'est une description qui nous fait revivre ces moments des années 20 et 30 avec une précision telle que notre imagination suit pas-à-pas les déplacements des élèves.

Un grand merci à Bernard PERRETTE et toutes nos félicitations pour son excellente mémoire.

Pour les lecteurs plus jeunes nous pouvons préciser qu'en 1927, les Cordeliers ont fait l'acquisition de l'hôtel de Plouër. La propriété englobait le « *Pavillon de la Duchesse Anne* » (qui servait jusque-là d'abri de jardin). Un peu plus tard, en 1935-36, a eu lieu la construction des classes du cloître.

Il est exact aussi que la Mère EULALIE a connu un changement au cours de l'année 31-32 : enseignante cette année-là d'après les registres des archives, elle ne fait plus partie du corps enseignant par la suite.

Merci encore et au prochain numéro de *Nouvelles des Cordeliers*.

## LE CARNET

### Mariage

Florence, fille de Gérard MÉRET-DEGONZAGUE, ancien élève et Olivier PAGE.

### Naissance

Elias DEVAUX, fils de Sébastien, ancien élève, et de Coralie LETERRIER, petit-fils de Josette et Michel DEVAUX, anciens professeurs aux Cordeliers.

### Jubilé d'or sacerdotal

L'abbé Guy de COATPONT, ancien élève.

# EN BREF ...

## RÉSULTATS AUX EXAMENS SESSION 2017

### DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

Louis-Marie ALEIN (B)  
Inès AUBRÉE (TB)  
Pauline AUDY (TB)  
Joé AUSSANT  
Lena BALAN (TB)  
Fanny BARADAT (B)  
Gabrielle BARAT  
Léa BARBANÇON (TB)  
Victoria BARBARY (B)  
Clément BARRIER (AB)  
Paul BARRIÈRE (TB)  
Arthur BAUGARD  
Oscar BEDEL (TB)  
Emma BENDER  
Kelig BENETEAU (TB)  
Clémence BERNIER (TB)  
Carla BERREST (TB)  
Louis BERTRAND  
Léo BERUEL  
Marceau BESSARD (AB)  
Victor BICHE (B)  
Emma BLONDIN (AB)  
Pauline BODRAIS (TB)  
Valentine BOIXIERE (B)  
Marie BOQUEN (TB)  
Clothilde BOSETTI (AB)  
Morgane BOUQUET (TB)  
Marie BOUREL (TB)  
Alexandre BOURSEUL  
Geoffrey BRETONNIÈRE (AB)  
Chloé BROUDER (B)  
Théo BRUGALAY (AB)  
Candys BUIRON  
Lucie CARTON (B)  
Whitney CASTREC  
Louis CAVIGNEAUX (B)

Gabriel CHAMPOISEAU (B)  
Noa CHAPERON  
Antoine CHAUVEL (B)  
Jules CHEMIN (B)  
Capucine CHESNOT (B)  
Baptiste CHEVRETIE (TB)  
Paul CHIDIAC (TB)  
Enora CHOPIER (B)  
Calista CHOTARD (AB)  
Simon CLAVIER (TB)  
Lilian CLIMIS (B)  
Demarty COADIC (TB)  
Armandine COLLEU (TB)  
Marie COSTENTIN (TB)  
Killian COURCIER (AB)  
Anne-France COURTOIS (TB)  
Hugo DAGUILLON-BOURDERIE  
Marine DAVY (AB)  
Justine DE BRUYNE  
Christofer DEBIEVE  
Titouan DEGAND (B)  
Julie DEJOUE (B)  
Aurèle DELVART (TB)  
Julie DERAÏN (TB)  
Thomas DIACONU (TB)  
DL MEO (TB)  
Tristan DUBOIS  
Emma DUBROUX  
Yvona DURAND  
Titouan DUVAL (TB)  
Inès EUDE (AB)  
Mathieu FANOUILLE (B)  
Joséphine FERTÉ (TB)  
Julene FLORIAN-RUIZ (TB)  
Simon FONDAÏN (TB)  
Leana FOSSANI (TB)  
Enzo FOURON  
Noemie GABILLARD (AB)  
Yann GARNIER (TB)  
Lisa GAUDIN (B)  
Justin GAUTIER

Nolwenn GAUVIN (AB)  
Capucine GÉRARD (TB)  
Constance GLOT  
Manon GODEST (AB)  
Nathan GODET (B)  
Léna GORET (AB)  
Pierre-Louis GOUEDARD (TB)  
Coralie GRACIA (B)  
Rose GREMILLET (B)  
Jean-Baptiste GUILLAN (TB)  
Clara GUIMARD (B)  
Zoe GUIVARCH (AB)  
Jeremy HACKPIL (TB)  
Rose HAMON (TB)  
Léa HAMONIAUX (TB)  
Barbara HAQUIN (TB)  
Alexandre HARDOUIN (AB)  
Manon HERNOT (TB)  
Ewen HERVÉ (AB)  
Axelle HERVÉ  
Naomie HERVOIR-DUZAN (B)  
Loïc HORNEBECK (B)  
Titouan HOUBART (B)  
Thomas HOULLIER (TB)  
Amaël HUE (B)  
Simon JAN (B)  
Chaima JEMILI (B)  
Inès JOUBERT DES OUCHES (TB)  
Célia JOURDAN (AB)  
Fanny JUGUE (TB)  
Stéphane KARNER  
E'ouann-Pier KERINO (TB)  
Emma L'HERMITTE (TB)  
Arthur LAFFICHE (TB)  
Noelia LAGACHE (AB)  
Loïs LALLEMAND (TB)  
Clémence LAMANDAIS-LOUAZEL (TB)  
Matthieu LAMBIN (AB)  
Younès LAMRANI-ALAOUÏ (TB)  
Noan LAMY PICHON (AB)  
Lou- Francis LAMY-LE GUERN (B)

Arthur LANDRIN (AB)  
Valentin LARDOUX  
Damien LAUDIC (B)  
Gabin LAUMONDAIS AGAISSE (TB)  
Audrey LE DIGABEL (AB)  
Romaric LE DIGABEL  
Inès LE DROGOFF (TB)  
Théo LE FRIEC  
Florian LE GLUDIC (AB)  
Nathan LE GUILLOU (B)  
Jane LE PROVOST (B)  
Axel LE ROUX (B)  
Agnès LE THERISIEN  
Dorian LE VEY  
Maureen LEBRETON  
Chloe LECARDONNEL (AB)  
Louann LECHEVALIER (TB)  
Camille LECLAIRE (AB)  
Perrine LECLERC (B)  
Antoine LECOMTE  
Aleksy LEDRU (B)  
Maxence LEFORESTIER (TB)  
Luna LEFORT  
Anatole LEFRANC (TB)  
Antoine LELIEVRE  
Zoé LEMONNIER (B)  
Margaux LÉON (TB)  
Gaspar LETHUILLIER (B)  
Stéphanie LIDSTROM (B)  
Basile LIMBOUR  
Antoine LORION  
Ewann LOUCHART-BROSSARD (B)  
Alexandre LUCAS (AB)  
Pauline MABIRE (TB)  
Clément MADRE (TB)  
Juliette MAILLARD (TB)  
Coline MAINET (TB)  
Anaëlle MAREC (TB)  
Rose MEHOUS (TB)  
Mona MÉNEC (TB)  
Zoe MERLET (AB)  
Pierre MESLIN (TB)  
Pauline MONTASSIER (TB)  
Nolan MOREAU (TB)  
Manon MOREAU (TB)  
Rose MORIN (TB)  
Thibault MOUNIER (TB)

Mario MOUNIER (AB)  
Ambre MOUSQUEY (TB)  
Joris MOUSSET (B)  
Malorie NGANDO NSANGUE (TB)  
Adrian NOGUES (AB)  
Valentine ODILLARD (TB)  
Jade OLERON (AB)  
Lola OUDART (TB)  
Ilona PACHKEVITCH (TB)  
Manon PENOT (B)  
Guillaume PEPIN (B)  
Lila PERSON  
Mareva PETITPAS (B)  
Evan PICQUET  
Loïc PILMANN  
Melchior PONSON (TB)  
Leonardo RAVET-RÉHEL (AB)  
Logan REHEL (AB)  
Nolwenn REHEL (TB)  
Erwan RICHARD (B)  
Thomas RIOCHE  
Thibaut ROUAULT DE LA VIGNE (AB)  
Yann ROUSSEL  
Briac SAMSON TESSIER (AB)  
Hector SANTERRE  
Gaelann SCHWOERER (TB)  
Laurent SEROT OGIER (TB)  
Jade SIMONET  
Mathis STASSEN-ISMAILI  
Romane TANGUY (TB)  
Vincent TANNE  
Jeremy TAPIN (B)  
Robin TERMET  
Kessy TOULLIC (AB)  
Manon TOULLIC (TB)  
Luc TUILLAS  
Paul TULARD (AB)  
Kelig VACHER (AB)  
Camille VALLADE (B)  
Manon VALLET (B)  
Camille VARIN (TB)  
Marion VICTORIEN (AB)  
Maina VIEL (TB)  
Tessie VIGNER  
Victor VILLAIN (AB)  
Charline VILLARD-BOUCHE (B)  
Julien VILLEBOUX (AB)

Ethan VITRY (AB)  
Lisa YVERGNIAUX (TB)  
Rokia ZAITOUT (AB)

---

## BACCALAURÉAT

---

### T ES1 : Professeur principal : Jérôme CHEVALIER

Laurène AMET (AB)  
Marine AUDY (B)  
Orléna BEYLARD (B)  
Agathe BONNECHERE  
Flavie Candice BOSCHEL (B)  
Damien CHANCELET (B)  
Adrien de GIVENCHY  
Amelie DESAIZE (AB)  
Marie DESCOTTES  
Alan FOSSANI (TB)  
Heloise GIGOU (B)  
Romain GRABOT (TB)  
Lucas HERVIEU  
Justine LEFEBVRE-CORMAO (B)  
Margaux LETACONOUX (B)  
Ludivine MAUREL (AB)  
Audrey PETITPAS (B)  
Emma PROVOST  
Emma QUEMERAIS (B)  
Loise RENAUX  
Yohann TARDIF  
Pierre Antoine TROTTIER (B)  
Pierre-Yves URVOIS

### T ES2 : Professeur principal : François BOULAND

Briac AMIOT (AB)  
Mona AUSSANT (AB)  
Blanche CARRÉ  
Victoria CORMERAIS (AB)  
Jade DUBOIS (B)  
Pierre-Etienne FAGUET  
Margot FOUTEL (AB)  
Anaïs HERVÉ  
Mathilde HORNEBECK (TB)

Loane JAN (AB)  
Anne-Lise JARNOUEN (AB)  
Robin LALLEMAND (AB)  
Ludivine LEMOINE  
Agathe MALIDOR  
Lisa MERCIER (B)  
Sophie MICHELON (AB)  
Gurvann MUYARD (AB)  
Pierre NEVEU  
Hugo PERON (TB)  
Simon RENAULT (B)  
Elise SHEPHERD (B)  
Léo SIMONESSA (B)

### **T L : Professeur principal : Jean-François OLIVIER**

Théo CABANILLAS-CHATELET  
Jean-Briac CHAMPOISEAU  
Anaïs COCHE  
Margaux COÏC (B)  
Thomas CUSSONNEAU (B)  
Eamonn DANZE (AB)  
Matéo DELALANDE (B)  
Maëlle DELEBECQUE  
Martin DOUGUET  
Lina DRISS (B)  
Baptiste DUTRIAUX (TB)  
Julie HAMON  
Léa JEHANNO  
Annabelle JOUAN (AB)  
Victor JOULOU (AB)  
Léa LEMASSON (B)  
Marie MAÏSTO (TB)  
Mahault MALMONT-MARCHAL (AB)  
Arthur ROBINET (AB)  
Enora ZELCER-LERMINE

### **T S1 : Professeur principal : Daniel MERDRIGNAC**

Paul ALLAIRE (TB)  
Paul BOUREL (TB)  
Océane CAVARROC  
Antoine CHEMIN (AB)  
Alienor de GOUBERVILLE (AB)

Stanislas de GOURCUFF (TB)  
Hugo DELHAYE (AB)  
Bruno DENIS  
Vincent DEPEE (AB)  
Louis DURDOS  
Basile FAIERIER (TB)  
Josselin FRAPPE  
Appoline GAUTHIER (AB)  
Killian GUEGUEN  
Jade GUITTON (AB)  
Alan JASO (B)  
Justine LABORIE (B)  
Antoine LE DROGOFF (TB)  
Anne LE GAUDU  
Angie LE PORT  
Simon LECAS (TB)  
Arthur LEFEUVRE (TB)  
Margot LEFRAIS (B)  
Alexandre LESNE (AB)  
Marie MARTYN (TB)  
Anthony MÉAL  
Klervi MÉNEC (TB)  
Flavie PAPIN  
Johann ROBERT (AB)  
Lamia SALHI (TB)  
Emma YVES (TB)

### **T S2 : Professeur principal : Alain ROBERT**

Yana AHMED  
Elouan BODENAN (AB)  
Corentin BOLZER  
Baptiste BUCAILLE (TB)  
Julie CHARDAC (TB)  
Romain CHARRE (AB)  
Marine-Eva DEWAELE (TB)  
Brice DIJKSTRA  
Maëlle FRAVAL (TB)  
Fabien HEDAN (AB)  
Juliette HOURDIN (TB)  
Capucine JACQUEMAIRE (AB)  
Amandine JAMIN  
Clémence LE VOYER (TB)  
Mélodie LEGAC  
Pierre-Nicolas MARCADE

Océane MARTIN (AB)  
Thomas MOTIER (B)  
Camille ONEN (TB)  
Juliette PINCEMIN (AB)  
Anaëlle RAOUL (AB)

### **T S3 : Professeur principal : Corinne MAIGA**

Antoine ARIBARD (AB)  
Morgane BARTHAS  
Kierann BOUGET  
Samuel BOUTOUTAOU (TB)  
Niels COBAT (B)  
Victor COLAS  
Paul D'ARDAILHON MIRAMON (TB)  
Christophe DAVION (B)  
Clément GAUTIER (TB)  
Marine GUEROC  
Pierre-Emmanuel HENAFF (AB)  
Claire JIQUEL  
Eugenie LANSIAUX (TB)  
Jean LE THERISIEN (B)  
Etienne LEMASSON (B)  
Killian LEROUX  
Romain SANTORO (TB)  
Théo SAULAIS (B)  
Amélie SELLIN (B)  
Tiphaine SWIATCZAK (TB)  
Marie VAN POUCKE (AB)  
Clément VEILLON (B)

### **T STMG : Professeur principal : Séverine GUILLOT**

Romane BEAULIEU  
Clara BERGERAULT  
Guirec BRANDILY (B)  
Victor DAMBRE (AB)  
Robin DAUGAN  
Inès de BEAUREGARD (TB)  
Tom DOUBLET (AB)  
Aymeric DUFILHOL (AB)  
Marie GAREL  
Lola GERAUD (B)

Lily GILIBERTO  
Kendra JAN  
Mathieu JOUBIN (AB)  
Victorien JUHEL (AB)  
Alexandre LE GAC  
Emmanuelle LECERF (AB)  
Sarah LOONIS (AB)  
Margaux MACÉ (AB)  
Victoria MANISE  
Maëlenn NICOLAS (B)  
Emmanuelle PANSART (AB)  
Léna PENVEN  
Brendan POULAIN (AB)  
Emmanuelle RENAULT (AB)  
Léo ROTY  
Nolwenn SAILLARD (AB)  
Eliott THOMAS

---

## BTS

---

### COMMUNICATION :

**Professeur principal :**  
**Christine ROUSSELOT**

Laura BODIN  
Noëlla BUFFET  
Apolline BURLLOT  
Morgane CANN  
Delphine CATHELIN  
Arnaud CHAMPAGNE  
Sophie DAVID  
Amandine de CASENEUVE  
Sacha DELAUNAY VAUPRÉ  
Guirec FEUVRIER  
Marie FIERDEHAICHE  
Sarah GUÉRARD  
Floriane GUIL  
Rebecca HALBOURG  
Emilie HANSCHMANN  
Louise JAFFRAIN  
Juliette LE BRAS  
Anna LE GALLOU  
Lisa LE LOUARN  
Océane LEMBLÉ  
Clara MESGUEN

Gwénola MONNIN-NJAMBÉ-MAKEMBÉ  
Léna ORY  
Clémence PARANTHOEN  
Mathilde PENCREAC'H  
Amandine PITON  
Alice POIROT  
Pauline QUINIOU  
Sarah RAKOTONIAINA  
Lysiane RAT  
Camille ROBERT  
Pauline ROBIN  
Mélanie RONDEL  
Maëva TURBAN

### NÉGOCIATION RELATION CLIENT :

**Professeur principal :**  
**Christophe RAGOT**

Lucile AUBRY  
Thomas BEAUJOUR  
Solenn BLANCHARD  
Laura BRIAND  
Eva CHAUCHIS-PLANELLES  
Ophélie CHEREUL  
Claire CHUINARD  
Geoffrey CORBEL  
Maëliiss COTTAIN  
Mélanie COULANGE  
Marion CRENIER  
Maxime CROSNIER  
Axelle DONIO  
Camille GEOFFROY  
Axel GORÉ  
Camille GUENEGO  
Clément GUEZIEC  
Dorian LE GAILLARD  
Léna LE GOLLOT  
Hugo LE LEURCH  
Romain LETONTURIER  
Thomas MABIRE  
Clément MAZEAU  
Alexis NICOLE  
Quentin PHILIPPE  
Donovan POULAIN  
Maëva QUEMERAIS  
Louise RAULT

Ophélie ROBERT  
Emelyne ROBERT  
Pierre-Marie SECHER  
Lénaïc TOUTAIN  
Michiel VAN EGMOND  
Dylan VARDON  
Mikail ZEYBEK

---

## 3<sup>ÈME</sup> À PROJET PROFESSIONNEL

---

### Professeur principal :

**Géraldine MESLÉ**

Naomi AGYEMANG  
Alexandre COLAS (AB)  
Léna DE VECCHI  
Elodie GILOT  
Mattis GOURICHON  
Sarah GUERIN  
Willemina HELLEGOET  
Coleen LESAGE  
Tom MOUSSET (B)  
Titouan RENOUX (B)  
Ludivine ROBERT (B)  
Dilan ROCHER (AB)  
TIZON Anaëlle (TB)

---

## TERMINALE CAPA SAPVER

**Service Aux Personnes  
et Vente en Espace Rural**

---

### Professeur principal :

**Thérèse RUFFAULT**

Vincent BAYER  
Eloïse BENOIT  
Guélawen BOURMAULT (AB)  
Alexandre COTTIN (B)  
Amandine GALLAND (B)  
Océane GENDRON (AB)

Gwladys JASIAK (B)  
Vanessa LARONCHE (AB)  
Gwennola MENGUY (B)  
Mélissa MOREL (B)  
Céline RICHARD (AB)  
Emilie ROUILLE (AB)  
Sarah SORRE  
Chloé TRICAULT (AB)

---

## 1<sup>ÈRE</sup> BAC PRO SAPAT\*

Services aux Personnes  
et Aux Territoires

---

Professeur principal :  
Dominique ROEHRIG

Eulalie ANGER  
Lucie BENESY  
Marine CLEZIO  
Aude COURTEMANCHE

Adeline DELAROCHE  
Théo DEMAILLE  
Margaux FAUVEL  
Erwan GAUVAIN  
Mélody ILIEN  
Eloïse KERMEUR  
Amandine LEBERICHEL  
Sarah MOADELI  
Marine PELLAN  
Fiona RODRIGUES  
Tom SUCHETET  
Simon SAMSON  
Maëlle YRIS

---

## TERMINALE BAC PRO SAPAT

Services aux Personnes  
et Aux Territoires

---

Professeur principal :  
Marie-Annick LE NY

Manon BESNIER  
Blandine BROUAZIN  
Mickaël CHAPALAIN (AB)  
Mathilde CHARTIER  
Marine CLEZIO  
Mathilde COTTON (AB)  
Laura COUENNE  
Yoann COUNY (AB)  
Lucie CRESPEL (AB)  
Mélanie DELAMOTTE  
Lena GOUILLOUX  
Mélanie HERRISSON  
Aline MENARD  
Inès MERCADER DE MATA (AB)  
Floriane PATYS  
Lauren QUINN (AB)  
Maëly SCARDIN (AB)

\*la mention n'existe pas pour ce diplôme



# EN BREF ...

## IL ONT REMPLI LEUR MISSION

**Une année scolaire efface la précédente. Très vite. On voit au loin s'éloigner le temps où quelques membres de la communauté éducative étaient encore parmi nous.**

**Ils ont quitté l'établissement pour « une retraite bien méritée » comme on le dit aisément. D'autres ont changé de lieu d'investissement, mais toujours au service de l'éducation. Clin d'œil à eux, dont on sent encore les liens très proches avec nous.**

**Maryse LE ROLLE** est partie pour la Réunion où la famille s'est installée. C'est l'heure de la retraite pour elle. Elle est arrivée à la Victoire en 1985 comme professeur de physique-chimie et a tourné la page de son activité professionnelle sur le site des Cordeliers auprès des élèves de seconde et de première.

**Jean-Yves HAMONIC** a été pendant 28 années le grand chef de cuisine à la Victoire d'abord puis pour l'ensemble scolaire dès la fusion des deux lycées de l'établissement en 2003. Chaleureux, boute en train, gros bosseur, il pilotait sa grande équipe de cuisine pour le plaisir du palais des élèves et des professeurs. Il avait été formé au piano des grands chefs dont Georges QUINTON à Dinan.

**Patrick GUÉRIN** a pris sa retraite au 1<sup>er</sup> avril avec un peu d'anticipation sur la fin de l'année scolaire. Il était chargé de l'entretien de l'établissement, particulièrement sur le site des Cordeliers. Il avait accompagné Gérard SÉGOUIN et pris sa suite lors de son départ en retraite en 2010.

**Anne DELANGLE** a obtenu sa mutation pour les établissements catholiques de Saint-Malo. Ancienne élève de la Victoire, elle est arrivée comme professeur de mathématiques en 2002. Elle a enseigné sur les deux sites en collège et en lycée et s'est beaucoup investie au niveau de la pédagogie comme professeur animatrice diocésaine et au sein de l'instance pédagogique de l'établissement.

**Marie CHEVALIER**, professeur de français, est partie poursuivre sa carrière sur Brest au lycée Sainte-Anne. D'abord suppléante au début des années 2000, puis une première mutation vers Evran et Broons, elle revient au sein de l'établissement en 2011. Une nouvelle aventure l'attend à la pointe du Finistère.

**Charlotte ROUSSELET** est aujourd'hui chargée de mission, adjointe à la directrice diocésaine des Côtes d'Armor. Ancienne élève des Cordeliers, elle est arrivée comme enseignante en physique-chimie en 2011. Elle a exercé la responsabilité de niveau en 5<sup>ème</sup> aux Cordeliers puis était devenue responsable pédagogique des troisièmes pour l'ensemble scolaire.

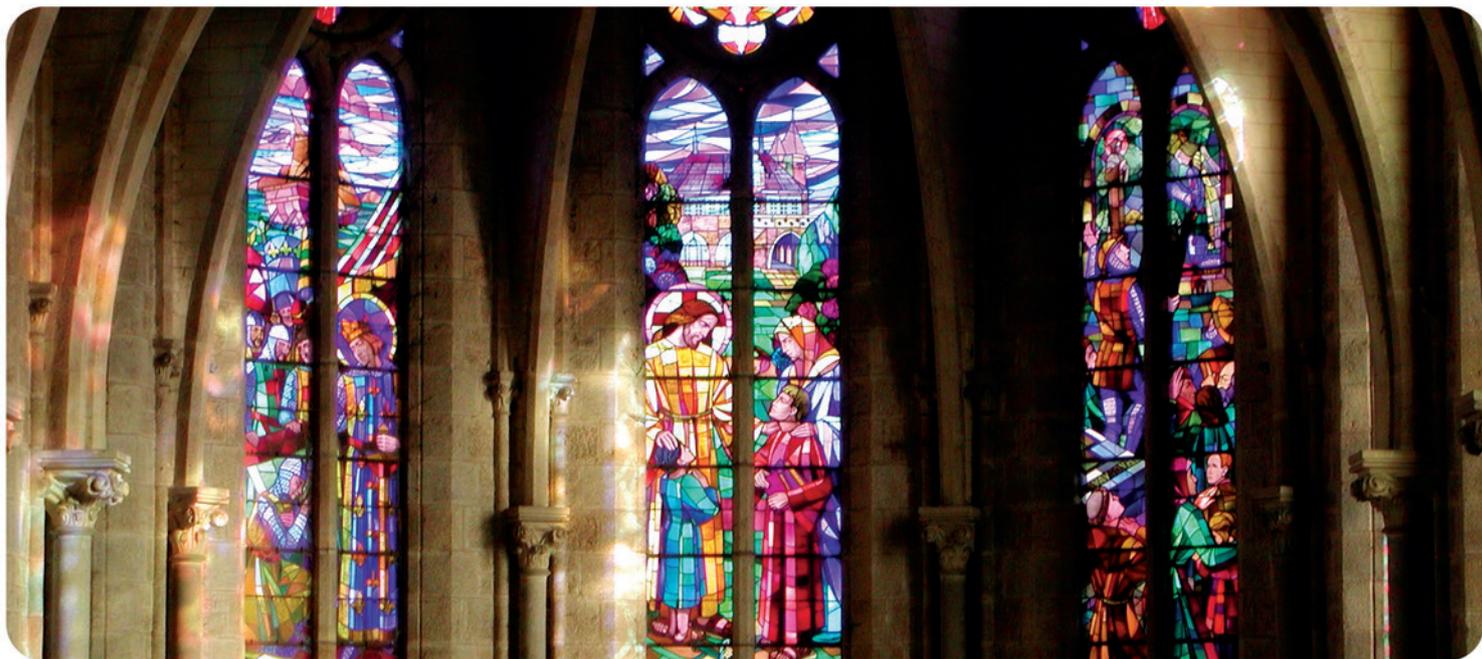
D'autres collègues ont aussi quitté l'établissement début juillet dernier :

Retraite pour **Gwénola HÉLOU**, professeur de français, arrivée en 2010.

Mutation pour Evran et Plouër-sur-Rance pour **Audrey CHAUVIN**, professeur d'arts plastiques après deux années dans l'établissement.

Mutation à Saint-Brieuc pour **Jean-Michel DONNE**, chargé pendant deux années des élèves de la classe Ulis.





*Bon et saint Noël à tous !*



**LES CORDELIERS**  
— ENSEMBLE SCOLAIRE —

**Les Cordeliers**  
Place des Cordeliers  
22102 DINAN CEDEX

**Notre Dame de la Victoire**  
27 rue Jean Jaurès  
22102 DINAN CEDEX

**Dominique Savio**  
22 rue Chateaubriand  
22106 DINAN CEDEX



**02 96 85 89 00**

 **www.cordeliers.fr**